

Vingt et une républiques, un ex-pénitencier, et... le Canada

Voilà l'Amérique ! — Le pacte américain de l'O.N.A. entré en vigueur, et le Canada n'en est pas — Le Commonwealth et les Amériques

Vendredi dernier, de par l'enregistrement de Costa-Rica, est entré en vigueur le pacte américain de défense conjointe. Costa-Rica est la quatorzième des républiques américaines à faire enregistrer officiellement son adhésion à l'entente conclue à Rio de Janeiro l'an dernier.

L'ambassadeur de Costa-Rica a signé le pacte de l'Organisation des nations américaines (O.N.A.), — et non de l'Union pan-américaine comme persistent à dire les agences des Etats-Unis.

Sept autres républiques américaines doivent en faire autant.

Il ne reste plus, en marge de cette organisation régionale, que certains petits territoires coloniaux — comme les Guyanes, dont une partie a longtemps servi de bague à la France —, et le Canada.

Le Canada ne fait pas partie des Amériques, apparemment. Comme certain médecin de Molière qui logeait le cœur à droite et la foie à gauche du corps humain, nos gouvernants ont "changé tout cela". Leur géographie ne ressemble pas à la géographie établie par le Créateur. Nous ne faisons point partie des Amériques, mais du Commonwealth.

Puisque nous ne sommes pas une république !

Le Commonwealth se compose des pays les plus disparates et les plus éloignés les uns des autres : pour les parcourir, il faut presque faire le tour du monde.

"Au point de vue militaire", écrit l'un de ses défenseurs, la *Winnipeg Free Press*, le Commonwealth ne peut à lui seul se défendre avec ses ressources propres. Politiquement, ses membres sont divisés par leurs manières de vivre, qui sont diverses et spécifiques. Economiquement, leurs intérêts de base sont souvent centrés en dehors du Commonwealth."

La seule justification du Commonwealth, c'est qu'il se compose de pays jadis conquis par l'Angleterre ou colonisés par elle.

N'était ce passé militaire, n'était l'autorité longtemps exercée par la Grande-Bretagne, rien ou presque rien ne tiendrait ensemble des pays aussi éloignés les uns des autres, aussi divers, dont les intérêts entrent aussi souvent en conflit, que l'Inde et l'Australie, le Pakistan et le Canada, la Grande-Bretagne et l'Afrique-Sud, la Nouvelle-Zélande et (hier encore) l'Irlande.

Des intérêts puissants sont nés de l'histoire. Et des sentiments surannés tiennent encore ensemble des pièces aussi hétérogènes. Les uns et les autres sont assez forts pour nous tenir dans un cadre artificiel, et pour nous faire boudier le cadre naturel, qui est l'Amérique.

Le Canada fait partie du Commonwealth. Ses gouvernants ne veulent pas qu'il fasse partie des Amériques.

Vingt-et-une républiques forment l'Organisation des Nations américaines.

La république fait peur aux Canadiens, disent ceux qui en sont restés à l'histoire de la Révolution française.

Et pourtant l'Amérique est le continent des républiques libres et indépendantes, des peuples jadis coloniaux qui se sont affranchis. Ces républiques et ces peuples s'unissent pour défendre leurs intérêts communs, suivant une formule assez souple pour ne jamais signifier la "guerre automatique".

Et nous restons à l'écart. Nous nous engageons, par la Grande-Bretagne, dans d'autres voies qui nous lèveront davantage aux difficultés européennes et à la *power politics* des grandes puissances.

Sans doute, les Etats-Unis y vont eux aussi, mais leur force, leurs intérêts et leur nouvelle conception de l'équilibre mondial les y entraîne. Seul pays des deux Amériques, nous les suivons — là où ne vont ni le Mexique, ni le Brésil, ni à plus forte raison l'Argentine.

Nous allons là où ne vont pas les puissances moyennes de l'Amérique. Nous n'allons pas où vont les puissances moyennes de l'Amérique.

Nous avons participé à la Grande Guerre II avec une véritable fièvre d'autodestruction, tandis que ces puissances moyennes profitent des événements pour se libérer financièrement (Argentine) ou pour s'équiper techniquement (Brésil).

Et au lieu d'unir toutes nos énergies pour trouver dans le monde de nouveaux marchés, nous nous esquivons depuis à "sauver" le marché traditionnel de la Grande-Bretagne — qui est un lien autant qu'une richesse.

Nous ne sommes pas, comme vingt pays de notre hémisphère, comme quinze pays moins peuplés et moins vigoureux que le nôtre et qui se situent en Amérique, nous ne sommes pas indépendants. Nous ne vivons pas en république.

Sans doute, l'indépendance comporte des risques — comme l'âge adulte comporte des risques.

Mais, ainsi que l'écrivait dans *Montréal-Matin* M. Roger Duhamel :

Nous nous demandons en quoi, par exemple, la République du Canada ne pourrait pas continuer, comme par le passé, à entretenir des relations cordiales avec la République des Etats-Unis ou la République du Mexique. En quoi notre appartenance à une formule de coalition périmée, héritée du vieux empire britannique, peut-elle efficacement contribuer à notre sécurité? (22 novembre).

Vingt-et-une républiques, quelques colonies minuscules dont un ancien bague, et... le Canada: Voilà l'Amérique!

Nous croyons notre pays aussi capable d'être indépendant que la Bolivie ou le Chili. Nous estimons que le Canada fait partie des Amériques au même titre que les vingt-et-une républiques de l'O.N.A. Et nous défendons cet "idéal républicain" dont M. Roger Duhamel a écrit justement qu'il "anime tous les véritables Canadiens". (*Montréal-Matin*, le 16 novembre).

6-XII-48 André LAURENDEAU

M. J.-Honoré Désy, candidat républicain dans le comté de Laval-Deux-Montagnes

Il fera la lutte au candidat libéral

Il l'a annoncé officiellement ce matin — Une lutte de toute première importance s'engage — Le credo de M. Désy



La Conférence des Associations canadiennes de Défense nationale a étudié les problèmes de notre défense au cours de son congrès à peine terminé aux quartiers généraux de l'Armée, à Ottawa. La C.A.D.N. est une fédération civile de douze associations groupant plusieurs des anciens officiers de nos diverses armées. On voit ici en entretient, de gauche à droite : le brigadier R. J. Leach, d'Ottawa, secrétaire-trésorier de la C.A.D.N.; le brigadier H. M. Elder, de Montréal, président démissionnaire, et le major-général A. B. Matthews, de Toronto, nouveau président. — (Photo C. P.)

L'ex-garnison de Soutchéou serait de nouveau encerclée

Nankin n'aurait plus de forces libres que celles de la ligne de la Houai — La Chine a reçu des Etats-Unis trois fois moins que la Grèce et la Turquie — Flot de réfugiés chinois en Birmanie — 10,000 réfugiés périssent dans deux naufrages

Nankin, 6. (A.P.) — La radio communiste de Chine prétend, aujourd'hui, que les armées rouges de ce pays ont encerclé d'une manière parfaitement "étanche" les trois groupes d'armées nationalistes qui formaient jusqu'à ces derniers temps la garnison de Soutchéou et qui se dirigent maintenant vers le sud en cherchant à parvenir à Nankin.

Si la nouvelle communiste est vraie, cela signifie qu'il ne reste plus à la disposition du gouvernement nationaliste de troupes entièrement libres de leurs mouvements que celles, de qualité inférieure, qui gardent la nouvelle ligne de défense de la rivière Houai, à 100 milles au nord-est de sa capitale.

Nankin, 6. (A.P.) — Trois groupes d'armées nationalistes — les 2ème, 13ème et 16ème — lancent aujourd'hui, des attaques désespérées vers le sud, dans un effort pour briser le blocus communiste et empêcher les réfugiés chinois de faire maintenant porter leur attaque principale sur la ville même de Nankin.

Ces trois groupes d'armées, à l'effectif total de 110,000 hommes, formaient encore au début de la semaine dernière la garnison du grand centre ferroviaire de Soutchéou, à plus de 200 milles au nord de la capitale nationaliste.

Dans leur poussée vers le sud, les troupes nationalistes cherchent à venir au secours d'un autre groupe d'armées, le 12ème, encerclé depuis deux semaines au sud de Soutchéou, à 45 milles au sud de Soutchéou et menacé d'anéantissement complet prochain.

Mais, d'après les observateurs militaires étrangers, l'ancienne garnison de Soutchéou devra d'abord songer à sa propre survie, car elle a dû incendier ses dépôts avant de quitter cette ville et ne peut plus compter maintenant que sur les munitions et les vivres qu'elle est capable d'emporter avec elle-même.

Une bataille entre ces trois groupes d'armées et les 125,000 hommes que le général communiste Tchen Yi-masse en ce moment en travers de leur route pourrait être décisive pour l'avenir de la Chine, car l'ex-garnison de Soutchéou forme le groupe de soldats le plus nombreux et le mieux exercé de toutes les forces nationalistes.

Des dépêches chinoises rapportent que 20,000 soldats communistes bien munis d'artillerie ont réussi à parvenir à seulement 60 milles au nord-est de Nankin. Ces dépêches donnent une certaine confirmation à la rumeur largement courante que les Rouges ont pu s'infiltrer jusqu'à la rive nord du fleuve Yangtse. On a vu jusqu'à dire que quelques détachements communistes ont passé sur l'autre rive — celle de droite — et se trouvent dans le voisinage de Nankin même.

totale de \$63,000,000, soit moins que le tiers des secours du même genre qu'il a apportés dans le même temps à la Grèce et à la Turquie, soit \$230,000,000. On peut s'attendre que la publication de ces chiffres renforcera le plaidoyer de l'épouse du président de la Chine, Mme Tchang Kai-Chek, en ce moment à Washington pour réclamer une aide plus abondante aux armées nationalistes chinoises. Au dire des milieux chinois de Washington, Mme Tchang propose aux Etats-Unis un programme de secours militaires et économiques qui entraînerait une dépense d'un milliard de dollars par an pendant les trois prochaines années.

Rangoon, Birmanie, 6 (A.P.) — La Birmanie manifeste des craintes notables devant le flot de réfugiés chinois qui commencent maintenant de l'envahir. On croit en effet que plusieurs communistes déguisés en réfugiés cherchent à se glisser parmi les milliers de fuyards qui passent de la province de Szechuan, au sud de la Chine, à la Birmanie voisine. Les Birmanes se trouveraient ainsi à faire face à une menace rouge au nord de leur pays, alors qu'ils doivent déjà affronter une révolution communiste à l'est. De ce côté, deux bandes d'émigrés différents sont à l'œuvre : ce sont le groupe du Drapeau Blanc, de pure adhésion staliniste, et celui du Drapeau Rouge, forme de partisans des doctrines de l'ancien chef rouge Trotsky.

Changhai, 6. (A.P.) — Une dépêche parvenue en retard à Changhai révèle que plus de 6,000 Chinois auraient perdu la vie dans l'explosion et le naufrage au début du mois dernier d'un navire chargé de réfugiés qui s'apprêtait à quitter le sud de la Mandchourie. Cette catastrophe, si la nouvelle est confirmée, serait la pire qu'on ait encore enregistrée en temps de paix dans l'histoire maritime de tous les pays. Une chaudière aurait fait explosion sur un cargo marchand non identifié qui transportait une partie de la 52e armée nationaliste évacuée de Yinkéou. L'explosion aurait fait sauter toutes les munitions se trouvant à bord et fait périr toutes les personnes embarquées. Ce désastre viendrait s'ajouter à celui qui a fait plus de 3,200 morts quand le paquebot "Kiangya" a coulé vendredi soir près de Changhai. On croit que près de 4,000 réfugiés se trouvaient sur ce paquebot dont on a retiré déjà 536 survivants ainsi que 200 cadavres. Un examen par scaphandrier laisse entendre que ce naufrage n'est pas dû à un accident mais que le navire a plutôt frappé une mine sous-marine à la dérive.

Le total des morts chez les réfugiés chinois pour la fin de semaine atteint donc ainsi, tel que rapporté, près de 10,000 personnes, car il faut encore ajouter aux catastrophes précédentes trois autres accidents fatals, 25 réfugiés, surtout des femmes et des enfants, se sont tués dans l'écrasement d'un avion sur l'île de Formose.

Washington, 6. (A.P.) — Le gouvernement américain a révélé aujourd'hui avoir fourni à la Chine depuis 18 mois un équipement militaire d'une valeur

M. J.-Honoré Désy, de Ste-Dorothée, a confirmé, ce matin, la rumeur voulant qu'il se présente comme candidat républicain à l'élection fédérale partielle dans le comté de Laval-Deux-Montagnes, le 20 décembre prochain.

M. Désy fera donc la lutte au candidat libéral officiel, M. Lebold Demers. La campagne électorale s'ouvre cet après-midi par la mise en nomination qui a lieu à Ste-Rose.

Les gros canons des différents partis entreront dans la lutte au cours de cette semaine.

Par suite de la démission de M. J. L. Isley, ancien ministre des Finances et de la Justice, une élection a été rendue nécessaire dans ce comté. Trois candidats sont sur les rangs : dans la présente lutte, MM. J. D. Mackenzie, libéral; George C. Nolan, progressiste-conservateur; et L. R. Shaw, C.C.F.

Le parti C.C.F. tiendra vingt-sept assemblées au cours de la dernière semaine de la campagne électorale, tandis que M. Gordon Graydon, député fédéral de Pell, est entré dans la lutte pour les progressistes-conservateurs. M. J. Coldwell, leader national de la C.C.F., est dans le comté et dirige lui-même la campagne de son parti. Pour les libéraux, MM. Gardiner, ministre de l'Agriculture, Winters, ministre de la Reconstruction, Martin, ministre de la Santé, le sénateur Robertson, et M. Isley, viendront en aide à M. Mackenzie.

M. George Drew, leader national du parti progressiste-conservateur, viendra porter la parole aussi en faveur de son candidat. Le comté compte 154 polls qui ouvriront à 8 h. de l'avant-midi et fermeront à 6 h. du soir, le 13 décembre prochain.

Pas d'augmentation du coût de la vie

Ottawa, 4 (C.P.) — Pour la première fois en 21 mois, l'indice du coût de la vie n'a pas affiché d'augmentation au cours du mois d'octobre, selon le Bureau fédéral de la statistique.

Le Bureau a rapporté aujourd'hui que au 1er novembre, l'indice du coût de la vie était demeuré inchangé à 159.6 points, cotations du 1er octobre. La base de l'indice de 100 points avait été fixée sur la moyenne de 1935-39.

Au premier novembre l'an dernier l'indice marquait 143.6. En octobre le prix des denrées a baissé de 20.5 à 204.7. Les diminutions dans les prix des viandes et des légumes ont contrebalancé l'augmentation dans le prix des oeufs.

Les anciens ont gardé un souvenir vivace de D.-A. Lafontaine, ce député libéral dont les réparties cossues avaient l'air de désarçonner le contradictoire et d'amuser l'auditoire.

D.-A., comme on l'appelait familièrement, défendait un jour en assemblée contradictoire la marine de guerre de son chef, sir Wilfrid Laurier. Il expliquait que le Canada était tenu de participer aux guerres impériales et, dans une tirade faite d'interrogations successives, il demandait à ses auditeurs comment les soldats canadiens pourraient aller au secours de l'Angleterre s'il n'y avait pas de vaisseaux pour les transporter.

— "Est-ce qu'y vont-y aller... en canots d'écorce?" — "Est-ce qu'y vont-y aller... en charrettes à boeufs?" — "Est-ce qu'y vont-y aller... en gros chars?"

Le candidat républicain a déjà fait de la politique active en 1944, alors qu'il se présenta comme candidat du Bloc populaire canadien dans le comté de Mont-Réal-Mercier. Il a aussi joué un rôle important dans l'ensemble de ce mouvement.

La lutte dans le comté de Laval-Deux-Montagnes, qui se terminera le 20 décembre prochain par l'élection du successeur de M. Liguori Lacombe, nommé magistrat à la Cour des sessions, sera très ardente, prévoit-on.

Les deux candidats en présence sont bien connus dans le comté et tous deux jouissent d'une bonne réputation auprès de leurs concitoyens.

Cette lutte sera certainement fertile en déclarations de toutes sortes, mais plusieurs y voient une lutte entre un parti ou les aspirations des Canadiens à la République.

Le credo de M. Désy

Le candidat républicain nous communique la déclaration suivante qui résume toutes ses opinions politiques :

Je soussigné, J.-Honoré Désy, de Sainte-Dorothée, comté de Laval-Deux-Montagnes, candidat républicain à l'élection complémentaire du 20 décembre, par la présente, affirme solennellement ce qui suit comme mon credo politique :

1— Je crois que la destinée naturelle des peuples majeurs est l'indépendance.

2— Je crois que la route et la condition essentielle du progrès matériel et spirituel d'un peuple, c'est l'indépendance.

3— Je crois que le Canada, patrie, par la foi des traités, des

pactes, des conférences impériales et par l'évolution naturelle est maintenant nûr pour son indépendance et ne peut reculer devant cette tâche et ce devoir.

4— Je crois que le Canada étant pays d'Amérique, doit conduire sa politique comme tel sans peur, sans bassesse, sans compromis.

5— Je crois que l'avenir du Canada est en Amérique et qu'au long cours un lien quelconque semblerait rattacher notre pays à un système politique européen nous aurons à souffrir, à combattre et à payer pour les erreurs de ceux qui profitent du maintien de ce lien.

6— Je crois, comme Canadien, que ce pays appartient aux Canadiens et que nous avons le droit inaliénable d'avoir un gouvernement de notre choix qui ne doive allégeance à nul autre qu'à nous.

7— Je crois que nos fils ont droit que nous leur édiions une patrie bien à eux, libre de sa politique et maîtresse de ses destinées.

8— Je crois que l'immense majorité des Canadiens pensent comme moi. C'est pourquoi je m'engage à supporter tous ceux qui préconisent ces idées et à combattre tous ceux qui s'y refusent.

9— C'est pourquoi je m'engage à promouvoir partout et par tous les moyens en mon pouvoir, de toutes mes forces, par la parole, par l'exemple, par la plume et de mon argent, et s'il le faut de ma vie, l'indépendance du Canada.

En foi de quoi j'ai signé cette déclaration solennelle et irrévocable : vive la République du Canada.

(signé) J.-Honoré DESY.

Les grèves de débardeurs enfin terminées sur les deux côtes

Les 28,000 débardeurs et sympathisants en grève depuis trois mois sur la côte du Pacifique ont enfin repris le travail — Une perte de \$380,000,000 pour les armateurs

San-Francisco, 6 (A.P.) — La navigation marchande a pu reprendre en entier aujourd'hui sur la côte américaine du Pacifique, après un arrêt de 95 jours qui est venu bien près d'être la plus longue de l'histoire de cette région. Cinq unions de débardeurs et d'armateurs, membres de la Fédération américaine du travail et comptant 28,000 membres, avaient fait leur choix ces jours-ci avec les patrons maritimes : mais l'union des marins, alliée elle aussi à la F.A.T., bien que ne s'étant pas mise en grève, avait retardé la reprise du travail jusqu'à ce qu'elle obtienne certaines garanties syndicales des armateurs. La grève avait immobilisé 280 navires et coûté \$380,000,000 à l'industrie américaine de la navigation marchande sans parler des pertes subies par diverses autres industries dont cette grève avait suspendu les importations ou exportations. Seuls les navires-citernes et les cargos au service des forces armées avaient pu continuer d'être chargés et déchargés. La grève frappait tous les ports de la côte, à l'exception de celui de Tacoma, Etat de Washington.

On a pu lever l'embargo qui frappait toutes les messageries ferroviaires à destination de ces ports, il faudra probablement de deux à trois semaines pour venir à bout de l'engorgement des quais et hangars. La grève avait forcé les autorités américaines à établir des services de transport d'urgence par camions, péniches et avions de transport vers des possessions lointaines comme l'Alaska et les îles Hawaï. Elle avait commencé le 2 septembre quand l'association des patrons de quaiage et celle des armateurs avaient repoussé les demandes d'augmentation de salaires des débardeurs. Ces derniers avaient pu obtenir les concours des unions de cuisiniers et stewards, de sans-filistes, de mécaniciens de marine et de pompiers de marine. Sauf celle-ci, qui est indépendante, toutes les autres font partie du corps des organisations industrielles (C.I.O.). Elles avaient convenu de reprendre le travail que quand toutes auraient obtenu de nouveaux contrats collectifs de travail. Les débardeurs ont finalement décliné la hausse demandée de 15 cents l'heure, qui porte leur salaire à \$1.82 et le maintien temporaire du système actuel d'engagement.

On a pu lever l'embargo qui frappait toutes les messageries ferroviaires à destination de ces ports, il faudra probablement de deux à trois semaines pour venir à bout de l'engorgement des quais et hangars. La grève avait forcé les autorités américaines à établir des services de transport d'urgence par camions, péniches et avions de transport vers des possessions lointaines comme l'Alaska et les îles Hawaï. Elle avait commencé le 2 septembre quand l'association des patrons de quaiage et celle des armateurs avaient repoussé les demandes d'augmentation de salaires des débardeurs. Ces derniers avaient pu obtenir les concours des unions de cuisiniers et stewards, de sans-filistes, de mécaniciens de marine et de pompiers de marine. Sauf celle-ci, qui est indépendante, toutes les autres font partie du corps des organisations industrielles (C.I.O.). Elles avaient convenu de reprendre le travail que quand toutes auraient obtenu de nouveaux contrats collectifs de travail. Les débardeurs ont finalement décliné la hausse demandée de 15 cents l'heure, qui porte leur salaire à \$1.82 et le maintien temporaire du système actuel d'engagement.

L'ACTUALITE

Est-ce qu'y vont-y y aller?

— "Est-ce qu'y vont-y aller... en bicyclettes à pédales?" — "Non, mesdames et messieurs; il nous faut des bateaux pour envoyer nos soldats de l'autre côté."

Cette tirade nous revenait en mémoire l'autre jour en lisant les propos indignés proférés par M. Duplessis contre le Devoir, parce que celui-ci s'était permis de trouver scandaleux que le premier ministre voyageât dans l'avion particulier de M. Jules Timmins. Et M. Duplessis d'enumerer sur le ton indigné tous les moyens de communications qu'il ne pouvait pas prendre pour aller visiter le royaume des MM. Timmins et Hanna.

— "Est-ce qu'on était-y pour y aller... à pied?" — "Est-ce qu'on était-y pour y aller... en automobile?" — "Est-ce qu'on était-y pour y aller... en bateau?" — "Est-ce qu'on était-y pour y aller... en chemin de fer?"

Il n'y a qu'un seul moyen pour se rendre dans l'Ungava, l'Avion, et nous l'avons pris."

M. Duplessis a raison; il faut prendre l'avion pour se rendre dans l'Ungava. Seulement il est pas nécessaire que le premier ministre se fasse voler par M. Jules Timmins; c'est trop dangereux pour la silhouette.

La province de Québec possède des avions pour combattre les feux de forêts, pour transporter ses équipes d'arpenteurs, pour faire de la cartographie aérienne, pour enseigner les lacs de frelin, pour bombarder les mousquitos.

Mais pour faire voir au premier ministre du Québec les dépôts de minerai de fer de l'Ungava, il faut M. Jules Timmins. M. Taschereau se faisait élire au conseil d'administration des grosses compagnies. M. Duplessis y fait élire ses amis. La technique est différente, mais la cause électorale ne s'en porte que mieux.

LA RABASTIÈRE

BLOCS-NOTES

(par O. H.)

Le Pape et le prix Nobel

Une petite dépêche annonçait l'autre jour que le comité suédois qui est chargé d'attribuer le prix Nobel pour la paix n'avait point jugé à propos, cette année, de désigner à cet honneur un titulaire quelconque.

Le fait semble étrange. Il est évident qu'un milieu de toutes les rumeurs de guerre qui courent le monde, des préparatifs de guerre qui se poursuivent un peu partout, il serait assez difficile de désigner un homme public qui paraîtrait avoir à ce haut honneur un droit incontestable.

Mais il y a le Pape. Et l'atmosphère belliqueuse qui enveloppe présentement notre univers ne fait que mettre dans un plus brillant relief l'éclat, la splendeur et la multiplicité des interventions de Sa Sainteté en faveur de la paix.

Cette haute voix domine le monde, rappelle incessamment, par-dessus les clameurs hostiles et les passions de toutes sortes, l'intérêt supérieur de "l'humanité" et les bienfaits de la paix.

Personne ne fait en ce sens une plus haute, une plus éloquente prédication et ne s'emploie non plus, avec une plus ténacité, une plus magnifique générosité à penser les pieux de la guerre.

Evidemment, il n'est pas besoin du prix Nobel pour donner à la parole du Vicaire du Prince de la Paix son plein retentissement; mais l'offrande matérielle qui accompagne l'attribution du prix est tout de même permise au Souverain Pontife d'ajouter à la somme de ses bienfaits en la faveur des victimes de la guerre.

Et ce geste — nous ignorons quel motif a pu l'empêcher —

n'eût sûrement diminué ni le prestige, ni l'autorité des membres du comité.

Témoignage

Il faut mettre en aussi grand relief que possible les fortes paroles que prononçait, lors du sacre de Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield, le délégué apostolique, S. Exc. Mgr Antoniutti.

Elles constituent, en même temps que le rappel d'une cruelle vérité, l'un des plus beaux témoignages qui aient été rendus à la générosité des nôtres.

L'opposition à nos écoles, disait donc Mgr Antoniutti, n'est pas faite seulement par la réfractaire idéologie nazie; cette opposition n'est pas faite seulement au delà du rideau de fer; nous constatons avec infiniment de regret que même pas loin de nous l'on méconnaît les droits des parents catholiques d'envoyer leurs enfants à l'école catholique. Or un pouvoir qui ne veut pas reconnaître la liberté des écoles catholiques est un pouvoir qui ne tient pas compte de la volonté de ses sujets, et par là méprise les droits de ses citoyens, leur niant ce que la vraie démocratie réclame.

Constant les difficultés et les obstacles que plusieurs évêques rencontrent dans la réalisation de leur mandat apostolique vis-à-vis de la défense des droits de l'Eglise d'avoir ses écoles, l'est agréablement de rendre hommage à l'esprit qui préside encore au Canada français dans ce domaine important. C'est un fait que, dans la province de Québec, la minorité non catholique jouit, dans le domai-

ne de l'éducation, d'une situation qu'aucune autre province ne donne aux minorités. Et je crois qu'on n'insiste jamais assez pour rappeler ce fait, et pour réclamer le même traitement en faveur de tous les catholiques, qui ont droit d'avoir leurs écoles; car c'est aux parents, et non à l'Etat, de choisir pour les enfants l'école qui correspond le mieux à leurs principes religieux et éducatifs; d'autre part, c'est à l'Etat, et aux autorités civiles responsables, d'assurer aux parents le libre exercice de ce droit.

Il ne faut point que la durée d'une injustice finisse par en faire oublier l'existence et la gravité.

Les nobles paroles de Son Excellence Mgr Antoniutti nous le rappellent avec une particulière autorité.

Un sénateur acadien

M. J. Wellie Comeau, ancien instituteur, ancien ministre dans le cabinet de la Nouvelle-Ecosse, ancien membre du Conseil législatif de sa province, mêlé à la vie politique de sa région depuis une quarantaine d'années, vient d'être fait sénateur.

Il succède au sénateur Robichaud, décédé depuis quelque temps déjà. Sa nomination, dit l'*Évangéline* du 4 décembre, ne manquera pas de réjouir les Acadiens; même s'ils attendaient cette nomination avec une certaine impatience, il restait toujours un certain degré d'incertitude que l'annonce officielle a dissipé.

La nouvelle, ajoute-t-elle, est particulièrement réjouissante pour les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, qui étaient privés de tout représentant à Ottawa depuis la mort du sénateur Robichaud.

Après avoir noté le rôle politique considérable tenu par M. Comeau dans sa province, l'*Évangéline* finit par observer qu'il

(Suite à la page 2)

Banquet des employés du Commerce de Rimouski

Banquet annuel du Syndicat des employés du commerce de Rimouski — L'organisation professionnelle: une force — "Nous garderons ce que nous avons gagné"

Le Syndicat des employés du commerce de Rimouski a donné un banquet à l'hôtel Saint-Louis de Rimouski, le 25 novembre dernier. Bien près de 125 personnes ont pris part à la fête organisée exclusivement pour les membres du Syndicat.

A la table d'honneur, on remarquait: M. et Mme J.-Alfred D'Amours, M. et Mme F.-X. Legaré, M. Gérard Dancause, Mlle Josephine Paquet, M. Maurice Cannel, Mlle Yvette Langis, M. Georges Lemay, Mlle Jacqueline Thibault, Mlle Rita Roy, M. et Mme Omer Demontigny.

De courtes allocutions ont été prononcées par des officiers du Syndicat et le banquet fut suivi d'une partie récréative à laquelle prirent part tous les convives.

Allocutions

Le président du Syndicat, M. J.-Alfred D'Amours, a tenu à remercier tous les membres du Syndicat qui ont bien voulu participer au banquet, particulièrement les officiers et les officières du Syndicat qui se sont dévoués pour l'organisation.

"C'est la première fois, dit M. D'Amours, que le Syndicat des employés du commerce de Rimouski organise une fête pour tous ses membres."

"L'organisation syndicale des employés du commerce a donné au cours de l'année un magnifique exemple de cohésion et de fraternité. Il ne fait pas de doute que les quelques centaines de membres du Syndicat recrutés cette année autant de membres que le Syndicat en compte actuellement. Une semaine de recrutement sera organisée et chaque membre commencera au Syndicat un nouveau membre. Et le tour de doubler les rangs sera ainsi joué."

M. Lucien Rioux, secrétaire du Syndicat, a ensuite pris la parole. "Le Syndicat a obtenu au cours de l'année des résultats satisfaisants. Plusieurs contrats

de travail sont actuellement en force et on amélioré quelque peu le sort des employés du commerce et des employés de bureau. Il reste encore beaucoup de travail à faire. Cependant, d'abord, nous garderons ce que nous avons gagné. Pour pouvoir protéger efficacement tous les employés, il faudra que la très grande majorité des employés travaillant dans le commerce ou dans des bureaux donnent leur adhésion à l'organisation syndicale.

L'union fait la force. Une force non pas pour réprimer les droits légitimes des employés, mais pour les défendre, une force qui servira les intérêts des salariés pour tout ce qui regarde leur travail."

"C'est l'intention du Syndicat d'organiser des cours de nature à spécialiser les employés du commerce en leur donnant une plus grande compétence. Ces cours devront être intéressants, et pour cela, il sera peut-être opportun que ces cours prennent la forme d'un "concours". L'on a assez dit l'urgence nécessaire de constituer des organisations syndicales, et pour les employés du commerce et de bureau, le fait de s'être organisé en Syndicat est une réalité avec laquelle il faudra désormais compter."

M. F.-X. Legaré, organisateur du Conseil central de Rimouski, a tenu à féliciter les allocutions. "La collaboration patronale-ouvrière peut faire beaucoup pour l'amélioration des conditions de vie de chacun, mais, à condition, que les deux parties soient réellement sincères. C'est à ce prix que la restauration sociale que nous avons le devoir d'instaurer dans notre milieu s'accomplira. Comme le rappelait dernièrement un spécialiste: ce n'est pas avec un décalage de Noël que l'on se débarrassera de ses obligations de conscience. Et ceux-là qui croient pouvoir se dispenser des enseignements de l'Eglise en matière "syndicale" sont ceux-là qui en ont le plus besoin."

"Le paternalisme et les meilleures intentions ne valent rien. Il faut se départir de l'égoïsme et du parti pris et collaborer véritablement en donnant aux employés l'occasion d'adhérer à leur organisation syndicale. Il n'est pas de conditions, ni de raisons qui puissent empêcher cette occasion à fournir. C'est à ce prix encore que la paix sociale règnera dans notre milieu. Car, il ne faut pas le cacher, il existe certains malaises; peut-être pas très grands, mais qui peuvent s'aggraver, se répandre et créer des désordres sérieux. Pour tout dire en un mot: l'on doit réaliser notre siècle avec tous ses problèmes et agir en conformité des enseignements des meilleures autorités."

"Centre médico-pédagogique"

Québec, 6. — La "Gazette officielle" annonce l'incorporation d'un "Centre médico-pédagogique" à Québec pour le traitement des enfants et des adolescents souffrant de désordres nerveux, mentaux et moraux. La valeur des propriétés pour ce centre s'élève à 810 millions. Les noms des membres de cette organisation charitable qui appartiennent sont les suivants: Dr Charles Miller, l'abbé Ernest Levesque, le juge Thomas Tremblay, M. Jean-Baptiste Villeneuve, M. André Roy, journaliste et M. Charles H. Giguère, comptable.

L'Immaculée Conception

"Un grand signe apparaît dans le ciel." (Apoc. 12, 1)

L'Immaculée Conception domine l'histoire de l'humanité. Sa figure apparaît comme un gage d'espérance dans le tableau de la chute originelle et, après avoir plané sur les millénaires intermédiaires, elle apparaît de nouveau comme un gage de triomphe dans les terribles tableaux de l'Apocalypse où saint Jean nous fait assister à l'agonie de l'humanité.

Dans la Genèse, l'Esprit-Saint divise les descendants d'Adam en deux parts irréconciliables: Satan, c'est la postérité du Serpent; celle qui se rangera sous l'étendard de la Vierge. C'est parce que Marie est Immaculée dans sa Conception qu'elle peut servir de signe de ralliement à l'armée des élus et qu'elle peut mettre le pied sur la tête du Serpent impuissant. Jamais un instant elle ne fut en son pouvoir, et c'est de toute son âme qu'elle emploie sa souveraine puissance à arracher ses fils au prince des ténébres.

"Tu essaieras de la mordre au talon", avait dit Dieu au Serpent en parlant de l'Immaculée. Le Démon fait, en vérité, des efforts gigantesques pour secouer le joug de la Vierge et il a réussi comme l'annonce l'Apocalypse à entraîner de son côté une partie de l'humanité. Il déploie une grande fureur sachant qu'il ne lui reste que peu de temps! (Apoc. 12, 12).

Déjà le grand signe apparaît dans le ciel. L'Immaculée a rayonné plus que jamais dans le ciel de la doctrine et du culte depuis la définition solennelle de 1854. Et de plus, dans ses multiples apparitions, elle réalise presque à la lettre le texte sacré: "Il parut dans le ciel un grand signe: une Femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles sur sa tête." (Apoc. 12, 1).

L'heure du centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception sera marqué par de grands triomphes de l'Eglise si nous savons le préparer.

(Le Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap)

Blocs-notes

(suite de la première page)

n'a point confiné à la seule politique son activité, que les nombreux bienfaits que ses initiatives ont valus à la Baie Sainte-Marie et aux Acadiens en général, lui ont mérité l'estime de tous.

C'est pourquoi, précise-t-elle, la nouvelle de sa nomination... a été reçue avec une joie générale par toute l'Acadie.

De cette nomination, nous nous réjouissons cordialement comme nos frères des Maritimes, et félicitons cordialement aussi le gouvernement fédéral.

Nous attendons maintenant la nomination d'un sénateur acadien à l'Île-du-Prince-Édouard. Les Acadiens de l'Île n'ont point de représentant à Ottawa, ni au Sénat ni aux Communes.

Une injustice

Le communiqué du Comité diocésain d'Action catholique, quant à la juste observation de la fête de l'Immaculée-Conception, se suffit à lui-même.

Nous n'y ajouterons qu'un mot: Les catholiques qui profitent de cette fête pour faire leurs emplettes dans les magasins qui restent ouverts, commettent une évidente injustice à l'endroit de ceux qui ferment ce jour-là leurs portes; ils les punissent, pour ainsi dire, de leur noble fidélité.

C'est un point qu'il convient comme les autres de ne pas perdre de vue.

Cuique suum

Une ligne tombée a fait disparaître de l'une de nos reproductions récentes (un article sur le regrettable cardinal Hlond, de Pologne), l'une des indications d'origine.

Nous tenons d'autant plus à rectifier cette erreur, que l'article, à la suite de sa reproduction chez nous, est en train de faire un vaste tour de presse.

Ce texte avait d'abord été emprunté à la Liberté de Fribourg, le grand journal catholique de Suisse.

O. M.

Pensée du jour

PREUVES MANIFESTES

A ce moment, Jésus guérit plusieurs malades, infirmes, possédés, et il rendit la vue à plusieurs aveugles. Et il leur répondit: "Allez rapporter à Jean ce que vous venez de voir et d'entendre: les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. Heureux qui ne se scandalise pas à mon sujet." LUC, VII, 21-38.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Soixante instructeurs de ski réunis à Saint-Donat

L'école annuelle de ski — Une technique uniforme pour tout le Canada

Saint-Donat, 6. (De notre envoyé spécial, François Zalloni). — Quoique les Laurentides n'aient pas encore revêtu leur manteau de neige, c'est avec grand enthousiasme qu'une soixantaine d'instructeurs de ski sont en ce moment réunis à l'hôtel Jasper-Québec pour y suivre des cours de ski et obtenir, éventuellement, le diplôme qui fera d'eux des instructeurs qualifiés.

Au cours d'une conférence de presse, à laquelle assistaient un grand nombre de représentants de la presse canadienne et américaine, M. Louis de Passille a fait noter, hier, que les amateurs de ski peuvent aller d'un hôtel à l'autre, d'un bout à l'autre du Canada et suivre des cours de ski selon une technique

qui sera toujours la même, puisque les instructeurs, maintenant qu'on les réunit une fois l'an dans les Laurentides, auront été formés à une technique identique.

C'est ce qui fait la grande différence des années passées, lorsqu'en notre pays, des instructeurs étrangers venant de Suisse, de Norvège, d'Autriche et de France, enseignaient chacun une technique différente qui portait les élèves à confusion quant à la manière d'aller d'un endroit de villégiature à un autre.

Ce cours annuel de ski, à l'initiative des instructeurs, a été inauguré il y a plus de dix ans. Cette année, il a commencé le 2 décembre dernier et il sera clôturé le 10 décembre.

La "Gazette officielle" donne avis de cette incorporation dans son dernier numéro.

condamné à une simple amende nominale plutôt que de le condamner au temps fait en prison et de laisser ainsi paraître à son dossier cette pénalité à caractère plus infamant. L'hon. juge George F. Gibson, qui présidait le tribunal, concourut à cette demande et imposa à Victor Dallaire une amende de \$50, en se disant assuré que la leçon lui aura bien servi.

Victor Dallaire coupable d'assaut simple

Québec, 6. (D.N.C.). — Un jury des Assises criminelles s'est accordé en moins de cinq minutes sur un verdict de "coupable d'assaut simple, avec recommandation à la clémence de la cour", dans le cas de Victor Dallaire, 44 ans, employé au bureau des cotisations de la cité de Québec, qui subissait son procès sur une accusation de manslaughter par suite de la mort de son beau-père, M. Adolphe Fillion, survenue le 4 août dernier.

Sur la sentence, Me Antoine Rivard, C.R., était assisté de Me Ross Drouin, C.R., rappela au tribunal que l'accusé attendait son procès en prison depuis quatre mois et demanda qu'il fut

Nécessité de l'orientation chez les jeunes

"Les problèmes qui s'agitent à l'heure actuelle exigent que l'opinion publique soit bien éclairée sur l'importance des événements du monde", déclarait hier M. Léon Lortie, président de la Société d'éducation des adultes du Québec, en précisant les buts de cette société, fondée il y a quelques années pour aider tous les organismes engagés dans l'éducation populaire.

Dans les circonstances actuelles, ajoute-t-il, il faut que le public saisisse toute l'importance des événements du monde, il faut que le public soit éclairé de façon à trouver par lui-même les éléments d'une solution à ces problèmes, ou du moins qu'il comprenne les attitudes des gouvernements. Et l'opinion publique devrait pouvoir se former, des qu'elle possède tous les arguments en faveur ou contre une solution proposée.

La Société d'éducation des adultes, ajoute-t-il, veut renseigner sur toutes les questions qui se débattent sur la scène publique. Et à cette fin, elle fait entendre des personnes cultivées, bien au fait de la question dont elles parlent. Mieux encore, elle réunit des personnes d'opinions différentes qui discutent librement, soit à la tribune radiophonique ("Les idées en marche"), soit devant une assemblée de problèmes tels l'Organisation des Nations Unies, le rôle que joue le Canada dans la Société internationale, les relations fédérales-provinciales, l'habitation, l'insécurité publique, etc.

On entend le pour et le con-

Livraison immédiate

POMMES MacINTOSH

de FRELICHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH EXTRA-FANCY. Livraison IMMEDIATE. Donnez votre commande dès aujourd'hui. Le 1/2 minot \$2.89

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

Signaler: JOUR et NUIT: HA. 7251

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY CAMILLE

SOURCE

Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales, maladies du foie et autres malaises. En Vente chez votre Pharmacien AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED QUIMET Montréal

tre, prononcé par des experts. Et l'on se garde de soumettre une solution définitive. On donne à l'auditeur des éléments de solution, ce qui est plus important. Et ainsi la Société permet au citoyen de prendre une conscience plus nette des problèmes de la communauté et des devoirs qui lui incombent en tant que citoyen d'un pays libre. M. Lortie a ainsi défini le rôle de la Société, afin de répondre à nombre de demandes d'informations parvenues au secrétariat de la Société, 992, rue Cherrier.



LE SANG LA VIE

c'est

Voici pour vous une magnifique occasion de sauver une vie!

Nos enfants sont ce que le Canada possède de plus précieux. Pourtant, des centaines de bambins, victimes d'accidents ou de maladies, perdent tous les ans parce que nous ne disposons pas d'assez de sang.

Ce sang précieux, ce sang qui rend la vie, voulez-vous en donner à la Croix-Rouge canadienne? Elle vient de mettre à la disposition de tous les Canadiens un admirable service de transfusions. Le but de ce service est de fournir du sang entier et du plasma GRATUITEMENT — sans même les frais coutumeux des services hospitaliers — aux hôpitaux et aux patients qui y sont soignés. D'un littoral à l'autre, des hommes, des femmes, des enfants vivront parce que vous aurez fait ce don d'un sang qui est la vie elle-même.

Voulez-vous aider à sauver la vie à quelque infortuné et à le rendre guéri — à l'affection des siens?

Une fois inscrit, on ne vous demandera un don de sang que deux fois par année. C'est un minime inconvénient. Communiquez avec la clinique de la Croix-Rouge, 1626 ouest, rue Ste-Catherine (Wilbank 2194), ou avec la section la plus proche, et dites—férement!—que vous voulez être un donneur de sang.

NOUS DEMANDONS INSTAMMENT DES DONNEURS DE SANG

Donner du sang: geste humanitaire!

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui portent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

G. VANDELAC, L. — ALEX. GOUR

120 est, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 432 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Fillion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canadapress, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

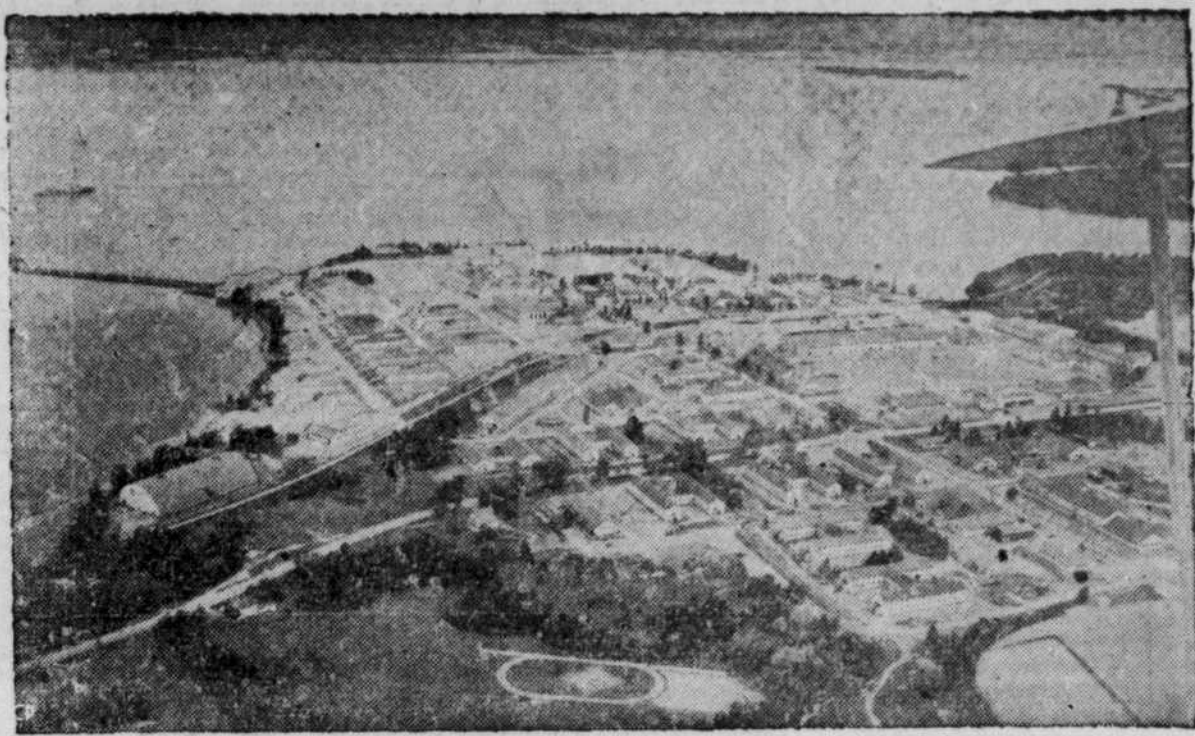
Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair 3361



LESAGE
SAINTE-TERESE P.Q.

LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT NAVAL "CORNWALLIS"



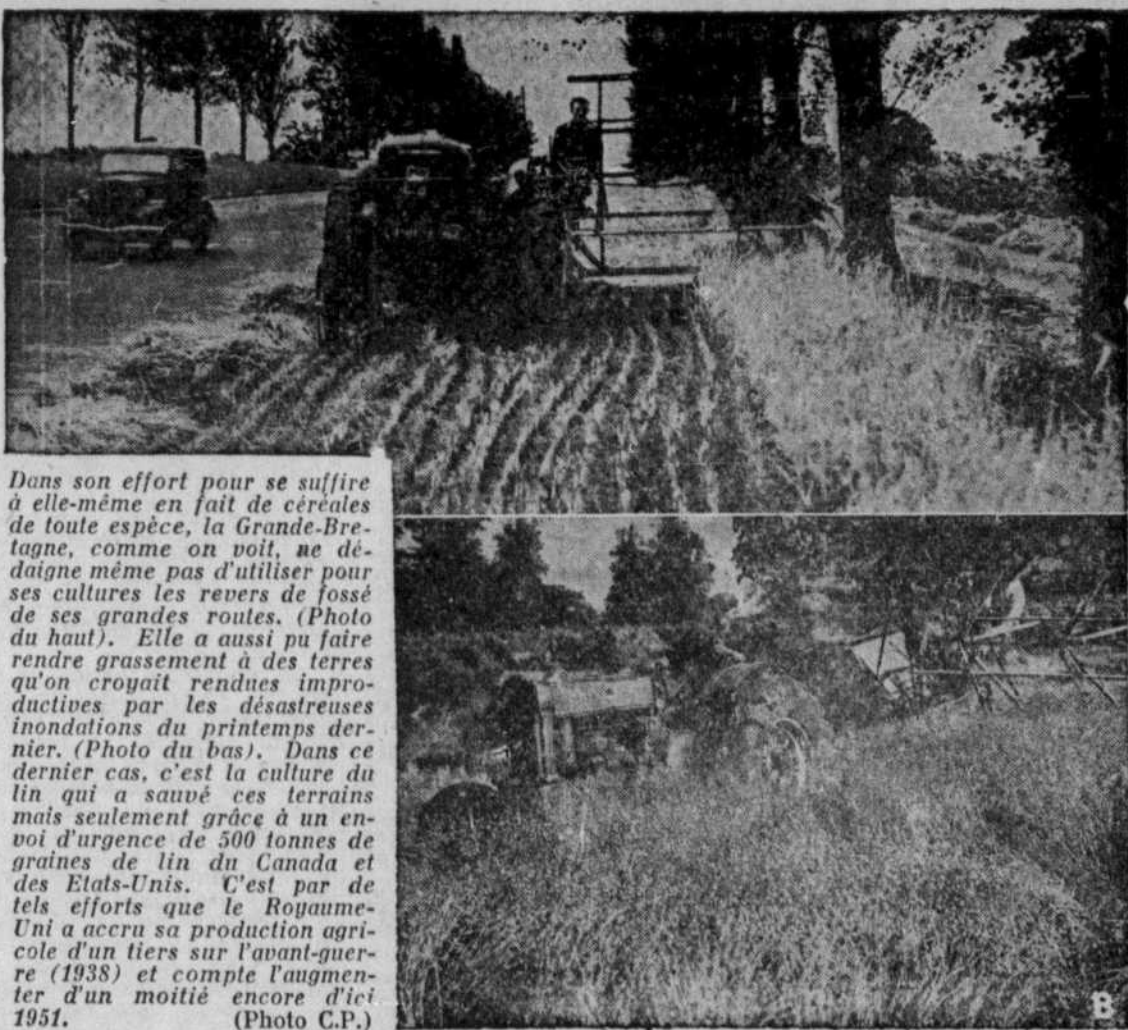
La base "Cornwallis", à Deep Brook, Nouvelle-Écosse, qui avait été l'un des plus grands centres d'entraînement naval dans l'Empire durant la guerre, vient de rentrer en service. Dans ces immeubles, d'un coût de \$12,000,000, plus de 11,000 hommes pouvaient recevoir en même temps leur entraînement théorique et pratique comme matelots et officiers de navigation. Elle est située, comme on sait, sur les bords du bassin de Grand-Pré (Annapolis).

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 6 DECEMBRE 1948

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

RECOLTE ANGLAISE QUASI MIRACULEUSE



Dans son effort pour se suffire à elle-même en fait de récoltes de toute espèce, la Grande-Bretagne, comme on voit, ne dédaigne même pas d'utiliser pour ses cultures les revers de fossé de ses grandes routes. (Photo du haut). Elle a aussi pu faire rendre grassement à des terres qu'on croyait rendues improductives par les désastreuses inondations du printemps dernier. (Photo du bas). Dans ce dernier cas, c'est la culture du lin qui a sauvé ces terrains mais seulement grâce à un envoi d'urgence de 500 tonnes de graines de lin du Canada et des Etats-Unis. C'est par de tels efforts que le Royaume-Uni a accru sa production agricole d'un tiers sur l'avant-guerre (1938) et compte l'augmenter d'un moitié encore d'ici 1951. (Photo C.P.)

L'argent que nous possédons ne nous appartient pas en propre

Il nous a été prêté par Dieu au même titre que notre existence — L'acquisition et l'usage de l'argent

"L'argent que nous possédons ne nous appartient pas, car il nous vient de Dieu au même titre que notre propre existence". Ce principe, tel qu'énoncé par le Dr Charles-André Bousquet, a inspiré toutes les solutions apportées hier, au congrès de la L.I.C., aux problèmes attachés à "notre attitude chrétienne devant l'argent".

Le programme comprenait deux conférences: l'une par le Dr Bousquet et l'autre par Mme Ernest Dumesnil, propagandiste de la section de L.I.C.F. de St-Nicolas d'Antunisi, servant d'introduction à un forum où les quelque 700 congressistes avaient liberté d'exprimer leurs opinions. Cette formule a donné lieu à des échanges de vues très intéressants et d'un "pratique" consommé.

Le Dr Bousquet

En s'inspirant toujours du principe cité plus haut, le Dr Bousquet a montré, en citant ses affirmations de plusieurs textes de l'Evangile, que l'acquisition de l'argent devait être dirigée par la vertu de justice, de modération et de confiance en Dieu. Les fortunes réalisées dans ces conditions, dit-il, "constituent des richesses saines qui peuvent alors être utilisées avec profit pour notre bien, celui des nôtres et de notre bonheur".

Pour ce qui est de l'usage de l'argent, le Dr Bousquet se contenta d'éclaircir certains points: ceux de l'épargne et de la mise en valeur, particulièrement, les considérant toujours sous l'angle de la justice et de la charité.

L'épouse et la mère

... devant l'argent. C'est le thème développé par Mme Dumesnil.

Aux obsèques de M. l'abbé Thérien

Ce matin ont eu lieu, en l'église de la paroisse St-Paul, les obsèques de M. l'abbé Eugène Thérien, curé de cette paroisse, qui a perdu la vie d'un accident d'auto survenu non loin de l'abbaye de Plouffe.

La messe a été célébrée par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. M. l'abbé Eudore Charbonneau, curé de St-Edouard, était le directeur d'honneur et M. l'abbé Louis Joseph Rodrigue, supérieur du Séminaire de St-Thérèse, sous-directeur d'honneur. M. Henri Dellemare, directeur des élèves du collège de l'Assomption, était le directeur d'office, et le sous-directeur d'office était M. Hubert Julien, procureur au Séminaire de St-Thérèse. M. Sylvio Cloutier, curé de St-Henri, était le prêtre assistant, à l'absoute. En outre, les révérends Louis Martin, professeur au Collège de l'Assomption, et Pierre Bergevin, professeur au Séminaire de St-Thérèse, tous deux enfants de la paroisse, ont célébré des messes basses aux aulx latérales.

Les flammes attirèrent l'attention d'un groom de l'hôtel Copeland, qui est situé à l'autre côté de la rue. Peu après tous les pompiers de la ville se trouvaient sur les lieux. Malheureusement une explosion se produisit avant que les flammes aient pu être maîtrisées. Le plancher de la salle de billard s'écroula alors et les flammes se communiquèrent au bâtiment adjacent. Les sapeurs purent toutefois stopper la progression du sinistre avant que les flammes n'atteignent une succursale de la Banque de Montréal. Une boutique de fleuristes a en outre été fortement endommagée par le feu et par l'eau.

Hommage à M. Saint-Laurent

Québec, 6 (D.N.C.) — La cité de Québec a rendu, hier après-midi, au palais Montcalm, un hommage à son premier citoyen, M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, à Mme Saint-Laurent, et à leur famille. Le maire Lucien Borne a exprimé, dans les deux langues, en termes qu'on ose qualifier d'exquis, les félicitations et les vœux de la population québécoise. Il a rappelé l'accomplissement prodigieux du premier ministre, et les qualités qui ont fait de lui le premier citoyen du Canada. Dans sa réponse pleine d'humour, que l'assistance a entrecoupée de nombreux applaudissements, le premier ministre a remercié ses concitoyens et a noté que s'il devait prendre le titre de citoyen du Canada, il n'en conserverait pas moins son titre de citoyen de Québec, et que c'est le titre auquel il tient par-dessus tout.

L'estrade du palais Montcalm avait été décorée avec un soin particulier. Des palmiers, des fleurs et autres plantes, ainsi que des drapeaux à hampe dorée, décoraient une grande scène bleue royale. A l'avant de la scène, encadrée de plantes et de fleurs fraîches, deux "enseignes rouges", drapeau de la marine marchande canadienne, éclairés de puissants réflecteurs, éclairaient un effet saisissant. La fanfare du 22e fit avec perfection les frais de la musique.

Deux frères coupables de cambriolage

Yvon Lalonde, 19 ans, 1421, rue Sainte-Elisabeth, et son frère Jean, 21 ans, ont avoué leur culpabilité samedi matin, à leur comparution devant le juge Gustave Marin. Ils étaient accusés d'avoir pénétré par effraction dans un établissement situé au 444 rue Saint-Paul, dans l'intention d'y commettre un vol. Ils recevront leur sentence de prison.

Whitby, (C.P.) — Deux malades de l'hôpital de Whitby se sont évadés la nuit dernière à la faveur de l'épais brouillard qui recouvrait les parages. Les fuyitifs ont cependant été rattrapés peu après. Il s'agit de Thomas Webb et Samuel Lewis, qui ont pris la fuite après le rendez-vous du soir.

Toronto, (C.P.) — Un brouillard épais a envahi samedi soir le sud de l'Ontario, interdisant tout départ d'avions et ralentissant considérablement la circulation. Ce brouillard s'est toutefois dissipé depuis ce matin et a fait place à une température très rigoureuse.

Toronto, (C.P.) — Deux malades de l'hôpital de Whitby se sont évadés la nuit dernière à la faveur de l'épais brouillard qui recouvrait les parages. Les fuyitifs ont cependant été rattrapés peu après. Il s'agit de Thomas Webb et Samuel Lewis, qui ont pris la fuite après le rendez-vous du soir.

Toronto, (C.P.) — Deux malades de l'hôpital de Whitby se sont évadés la nuit dernière à la faveur de l'épais brouillard qui recouvrait les parages. Les fuyitifs ont cependant été rattrapés peu après. Il s'agit de Thomas Webb et Samuel Lewis, qui ont pris la fuite après le rendez-vous du soir.

Toronto, (C.P.) — Deux malades de l'hôpital de Whitby se sont évadés la nuit dernière à la faveur de l'épais brouillard qui recouvrait les parages. Les fuyitifs ont cependant été rattrapés peu après. Il s'agit de Thomas Webb et Samuel Lewis, qui ont pris la fuite après le rendez-vous du soir.

Le bill de la Commission des écoles catholiques de Montréal

Texte de la "Gazette officielle"

Québec, 6. — Voici la substance des amendements à la loi régissant la Commission des écoles catholiques de Montréal que la Commission présentera à la prochaine session de la Législature, suivant l'avis qu'en donne la Commission dans le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec:

"amender la loi qui régit la loi de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour la rendre plus conforme à ses besoins";

"exempter la Commission de certaines prescriptions de la Loi de l'Instruction publique, vu qu'elles entravent la bonne administration de la Commission et nuisent à son fonctionnement";

"créer de nouvelles sources de revenus permettant à la Commission de rencontrer ses obligations";

"supprimer ou réduire l'enseignement de certaines matières qui font l'objet de cours dans d'autres écoles sous le contrôle du gouvernement provincial";

"soustraire la Commission à l'obligation de se conformer à toutes ou à certaines des prescriptions des règlements municipaux et des lois générales provinciales concernant la construction des maisons et des édifices publics";

"abroger ou modifier toute loi qui régit la Commission des écoles catholiques de Montréal pour lui permettre de mieux remplir les fins pour lesquelles cette corporation a été constituée".

NOUVELLES BREVES

Enquête de nouveau ajournée au 10

Johnny Young, Louis Desrochers, Jean-Paul-Bernard Dussault et Robert Tremblay, accusés de complicité après le fait dans l'affaire du meurtre des agents de police Paquin et Duranleau, ont de nouveau fait une courte apparition en correctionnelle, la neuvième en autant de semaines. On sait qu'ils sont accusés d'avoir aidé Douglas Perreault et Donald Perreault à prendre la fuite après le meurtre et le hold-up.

Leur enquête préliminaire, qui devait s'inscrire devant le juge Edouard Tellier, a été remise, cette fois-ci, au 10 décembre, toujours malgré les protestations de M. Alexandre Chevalier, C.R., et Lucien Béliveau, C.R., qui ont tenté de plus, en vain, d'obtenir un cautionnement pour leur client, soulignant que les accusés attendaient leur enquête depuis déjà neuf semaines. Me Henri Monty, C.R., avocat-chef de la Couronne, qui a réclamé et obtenu une nouvelle remise de l'instruction, a déclaré que la poursuite n'était pas encore prête à procéder, à cause des procès que doivent subir Douglas Perreault et Donald Perreault, aux Assises, les 13 et 17 décembre.

Les trois marins, Stanley Stuart, Lloyd Simpson et Morris MacMillan, accusés d'avoir nui au bon fonctionnement de la justice dans la même affaire, ont également vu leur enquête différée au 10 courant.

Ces trois derniers sont également accusés de voies de fait graves et leur procès, qui devait s'inscrire devant le juge Armand Cloutier, a été ajourné au 7 du courant.

Sera-t-il maire de deux villes ?

Fort William, 6 (C.P.) — L'électeur décida aujourd'hui M. Charles W. Cox sera maire de Fort William et de Port-Arthur.

Maire de cette dernière ville depuis 15 années consécutives, M. Cox s'est présenté à la mairie de la ville sœur et aussi ville jumelle, contre deux autres candidats, MM. Hubert Badanal, gérant de la ville, et M. Limbrick, propriétaire d'un camp de tourisme, tous deux anciens échecs de Fort William. Le maire Charles Anderson, après six années au pouvoir.

La campagne électorale a été très mouvementée tandis que les deux Chambres de commerce de Fort William ont mené une campagne en faveur du vote sans s'occuper des candidats. Les bureaux de vote sont ouverts depuis 9 h. a.m. et le demeurent jusqu'à 7 h. (p.m.).

Si M. Cox est élu il deviendra certainement l'un des hommes les plus influents de la région de la tête des Lacs. Sa victoire n'est pas assurée toutefois, car il y a toujours eu une certaine rivalité entre les deux villes et c'est un argument dont se sont servis les adversaires: "Personne ne peut servir deux maîtres".

L'appel nominal aujourd'hui

Dans Carleton

L'élection complémentaire aura lieu le 20 décembre prochain

Ottawa, 6 (C.P.) — M. George Drew, leader national du parti progressiste-conservateur, est arrivé hier soir de Toronto, où il souffrait depuis quelques jours d'une mauvaise grippe, et il assistera aujourd'hui à l'appel nominal qui doit avoir lieu cet après-midi dans la ville de Richmond, située à une quinzaine de milles au sud d'Ottawa.

Les deux candidats en présence dans l'élection complémentaire fédérale du 20 décembre prochain monteront aujourd'hui sur la même tribune, comme le veut une vieille coutume dans ce comté. M. Drew a comme adversaire M. Eugène Forsey, C.C.F.

Stratford, Ont., 6 (C.P.) — Le ministre des finances, M. Abbott, a déclaré ici samedi soir que le nouveau programme du parti progressiste-conservateur sur la taxation est "tout à fait malhonnête et complètement impossible".

M. Abbott a soutenu que le programme conservateur sur la taxation n'est qu'un épouvantail électoral et que les conservateurs eux-mêmes savent très bien que s'ils arrivent au pouvoir, ils ne pourront le mettre à exécution.

Le ministre a dit que le programme conservateur propose des réductions dans les taxes et qu'il préconise par ailleurs une plus grande législation sociale.

Il ne voit pas comment ils pourraient balancer un budget de cette manière", a précisé M. Abbott.

Vers la solution de l'affaire Bessette

Un suspect — Reprise de l'enquête du Coroner

La police provinciale détient actuellement un suspect du meurtre de Mme Sylvio Bessette qui, on s'en souvient, fut découverte sur le pont Jacques-Cartier au début de la semaine après avoir été sauvagement assassinée par un inconnu. Elle rendait le dernier soupir le lendemain à l'hôpital Saint-Luc.

A la suite d'une enquête rapide, conduite par le sergent détective Ubaldo Legault, de la Sûreté provinciale, les autorités ont mis la main hier soir sur un individu soupçonné d'avoir commis l'assassinat en question. Le détenu, qui est placé au cinéma Bijou, fut trouvé en possession d'une somme de \$690 qui, d'après la police, proviendrait de l'argent volé à Mme Bessette. Cette dernière aurait déclaré à son mari, dans la journée du meurtre, avoir été surprise par une automobile dans laquelle on l'aurait invitée à prendre place. Ce qui laisserait supposer que la victime fut transportée sur le pont Jacques-Cartier en auto, puis abandonnée sur le trottoir après avoir été malmenée. La reprise de l'enquête du Coroner qui aura lieu demain amènera d'autres détails dans cette affaire.

Par ailleurs, la police municipale poursuit toujours son enquête dans le cas de la mort du garçon de restaurant Thomas Casvinsky, qui fut trouvé mort la semaine dernière sur les lieux de son travail au Café Sunshine, 862 ouest, rue St-Jacques. Les inspecteurs de la police municipale avaient arrêté, au cours de la fin de semaine, un homme âgé de 25 ans. On déclare officieusement ce matin que cette piste n'était pas la bonne et que le détenu est sur le point d'être relâché.

Rappelons en outre que la police provinciale s'est chargée de l'affaire Bessette plutôt que la police municipale parce que le corps de Mme Bessette fut découvert à 300 pieds au sud de l'île Sainte-Hélène. Or la juridiction de la police municipale ne s'étend que jusqu'à l'île Sainte-Hélène.

Réunion du conseil municipal de Verdun

Le conseil municipal de Verdun tiendra une séance régulière cet après-midi, à 5 h. 30, sous la présidence du maire Edward Wilson.

Il saute du pont Jacques-Cartier Les élections municipales, aujourd'hui, dans l'Ontario

Un jeune homme de 29 ans tombe d'une hauteur de 100 pieds sur le toit d'un hangar

Un jeune homme de 29 ans, Adrien Jetté, a fait un plongeon d'une centaine de pieds, hier matin, du haut du pont Jacques-Cartier, pour tomber ensuite sur le toit d'un hangar, près de la rue Ste-Catherine. Le jeune homme, sous la garde de la police, souffrait de plusieurs blessures graves, au bassin, à la colonne vertébrale et à la tête.

L'incident s'est déroulé de bonne heure hier matin. Jetté est monté sur le parapet qui longe le trottoir du pont et, debout, il attendait "son heure".

A un moment donné, il s'est jeté dans le vide, croyant probablement tomber à l'eau et en finir avec la vie, mais à sa grande surprise, il s'est écrasé sur le toit du hangar. Il s'est blessé en vie aujourd'hui. Des témoins ont assisté à cet entêtement avec la mort. Ces témoins voyageaient dans un autobus qui revenait de Longueuil, lorsqu'ils ont vu Jetté se jeter du pont.

Il se tenait à l'appui des rails à cause de la voie inutilisée entre le trottoir et la voie carrossable, ils n'ont pu traverser. Ils ont cependant pu converser avec l'individu qui attendait "son heure" pour se jeter dans le vide. Jetté semblait découragé et à même menacé d'avancer "son heure", si on approchait de lui.

Les témoins ont alors averti la police qui s'est rendue sur les lieux mais trop tard; Jetté s'était jeté en bas. Des policiers ont immédiatement descendu à l'endroit où l'homme était tombé et ils l'ont retrouvé sur le toit d'un hangar. Jetté vivait encore, mais il était gravement blessé. Transporté à l'hôpital, il est depuis sous la surveillance de la police.

A Fort Williams, la campagne du maire a fait surgir un problème qu'on croit unique dans l'histoire des municipalités canadiennes: un homme peut-il, ou non, être maire de deux villes? M. Charles W. Cox, maire de Port-Arthur, se présente comme candidat à la mairie de Fort Williams. Il représente, de plus, la circonscription électorale de Fort Williams à la Législature d'Ontario.

Dans sept villes, les maires ont été réélus par acclamation: à Kitchener, Galt, Guelph, Brantford, Peterborough, Belleville et Sault Ste-Marie. Dans d'autres centres, huit maires cherchent à se faire réélire. Quelques-uns d'entre eux sont en fonction depuis plusieurs années.

Voici quels sont les plus grands projets qui font l'enjeu

A l'école des bibliothécaires

Collation des diplômes et distribution des prix

Devant le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., tout le corps professoral, les élèves de l'Ecole de bibliothécaires de l'Université de Montréal ont reçu leurs diplômes, vendredi, le 3 décembre dernier.

Les récipiendaires se divisaient en deux catégories: ceux qui avaient suivi les cours réguliers conduisant, soit au grade de bachelier, soit au diplôme technique supérieur en bibliothéconomie; et ceux qui avaient suivi les cours du samedi, pendant les années académiques 1946-47 et 1947-48, et auxquels a été décerné le diplôme technique élémentaire. Quelques élèves des années précédentes ont aussi reçu leur diplôme.

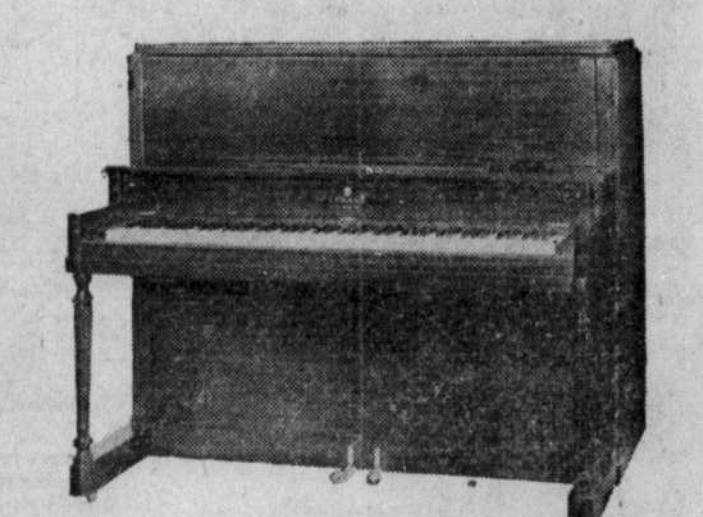
Elèves du cours du baccalauréat (grade de bachelier en bibliothéconomie et bibliographie): Mlle Lucie Lafrance (g.d.), MM. Jean-Paul Bourque et Gratien Bineau (g.d.) et M. Louis Bender (s.). Diplôme technique supérieur: M. Claude Trudeau.

Elèves du cours du samedi (diplôme de bibliothéconomie et de bibliographie): Mlle Huguet Thibault, Lorette Soucy, Françoise Sévigny et Lucille Thibault (s.). Diplôme technique supérieur: M. Pierre Le Breton, Mme Diane Gadioux, Mme Marie-Stanislas, Mlle Francoise Dallaire, M. Lambert Robitoux, Mlle Marthe Lemieux et Marguerite Grondin, avec distinction.

Hors concours: Mlle Catherine Boreil (avec très grande distinction), Mlle Marie-Antoinette Baboyant (avec grande distinction) et le Frère Louis-Bertrand, F.I.C., (avec distinction).

Le directeur de l'Ecole, M. Léopold Desrosiers, a prononcé une allocution, au terme de la cérémonie.

Concerto



Modèle exclusif LESAGE

Petit piano moderne aux lignes classiques. Basse pourvue d'agrafes. Construction parfaite et matériaux de tout premier choix. Le CONCERTO est vraiment une petite merveille. Il faut l'entendre pour se rendre compte à quel point sa sonorité est riche, ample et colorée.

AUTRES MODELES: "CHATEAU" — "VOGUE" — "BLENDTONE" — "VIRTUOSE"

PIANOS LESAGE LIMITEE

Maison fondée en 1891
SAINTE-TERESE, QUE.

Pour plus de renseignements, écrire à la fabrique même, ou téléphoner à Sainte-Thérèse, au numéro 27-W.

Quatre-vingt-huit artistes à St-Denis, samedi prochain

Le troisième gala des artistes de la radio, sous la présidence de la reine, Mlle Rollande Desrochers, accompagnée de ses dames d'honneur, promet par la tenue de son programme et par le nombre et le talent des quatre-vingt-huit artistes qui y prendront part.

C'est samedi soir, à 11 h. 55 (P.M.), que le rideau se lèvera sur ce spectacle auquel assistera l'élite de la Métropole et des villes environnantes.

A la sortie du théâtre, des ramways spéciaux seront en service sur les rues St-Denis, Ontario, Ste-Catherine et autres afin de faciliter la décentralisation de ce secteur de la rue St-Denis, après ce tel spectacle qui réunit tant de monde.

Le programme est terminé; nous n'en donnerons ici que quelques notes. D'abord, l'orchestre sera dirigé par Maurice Meerte. Le spectacle comportera de la comédie, des chansons, de la danse et des sketches. Le "Chœur des Variétés Lyriques" participera aussi au programme, de même Yvette Brind'mour qui présentera des numéros de danses. Une comédie de Félix Leclerc "La Genièvre", mise en scène de Guy Mauffette, sera aussi présentée, de même qu'une autre œuvre d'Yvonne Légaré intitulée: "La Convention des annonceurs".

Olivier Guimond Jr. et Denis Drouin offriront de la pantomime et avec bon nombre d'artistes, Mme Juliette Béliveau présentera une parodie d'Edith St-Denis.

Le pianiste Manley

Il suscite partout une excellente critique

Sous le titre "Le succès appuyé de Gordon Manley", le critique musical bien connu Marcel Valois écrivait à la suite d'un concert auquel participait ce pianiste canadien, en septembre dernier, au Plateau: "Manley fit admirer un phrasé sans défaut, des nuances fines, une souplesse vraie et une musicalité constante... fut le préféré de l'auditoire." On sait que l'Association des Concerts classiques de Montréal présente, au Plateau, un récital le jeudi 9 décembre, au Plateau.

Ce sera le premier récital en notre ville de Gordon Manley, qui s'est fait entendre déjà dans la plupart des grands centres musicaux d'Amérique du Nord, suscitant partout une excellente critique. A New-York, San-Francisco, Los Angeles, Minneapolis, Philadelphie, Toronto, Manley a en effet été loué pour sa brillante technique, son imagination remarquable. Qu'on en juge d'ailleurs:

Le *Herold-Tribune*, de New-York, écrit: "Un pianiste de premier rang." Le *Times*, de la même ville, parle de ses "excellentes qualités, dont la finesse du détail et l'instinct de la couleur". A Los Angeles, le *Herold*

Piaff et des Compagnons de la Chanson.

On peut, à la lecture des quelques lignes qui précèdent, avoir une idée de la tenue et de la variété du programme de ce gala.

Si tous les artistes de la radio, sans exception, assisteront au spectacle, quatre-vingt-huit prendront part au spectacle proprement dit; ne mentionnons que les noms suivants: Amanda Marie, Marie-Thérèse Alerie, Jean-Maurice Bailly, Roger Baulu, Roland Berthiaume, François Bertrand, Yvon Blais, Louis Bourdon, Alfred Brunet, Lorenzo Campagna, Jacques Catudal, André Chabot, Pierre Cayer, Bruno Cyr, Jacques Desbaillets, Denis Drouin, Carl Dubuc, Lucille Dumont, Bertrand Dussault, Robert Gagnon, Noël Gauvin, Roland Guéroux, Alain Gravel, Yolande Guérard, Jean Lalonde, Yolande Lagenade, Jean Lajeunesse, Raymond Laplante, Marthe Lapointe, René Lecavallier, Jacques Léonard-Boisjoli, Julien Lippe, Ernest Loiseau, Marcel Marin, Armand Marion, Lucien Martin, Jean-Pierre Masson, Murielle Millard, Jean Morin, Michel Noël, Jean-Paul Nolet, Gilles Pellerin, Jean Scheller, Pierre Stein, Marcel Sylvain, Mme J. R. Tremblay, Mario Verdon et une trentaine d'autres artistes bien connus que nous entendons tous les jours sur les ondes.

Donc, samedi soir, le 11 décembre à 11 h. 55 au théâtre St-Denis.

Express dit qu'il est "un extraordinaire pianiste". Le *Star-Journal*, de Minneapolis, note son "style d'une exceptionnelle précision et d'une grande clarté". "Soliste d'une remarquable habileté", écrit le *Inquirer*, de Philadelphie. Et on pourrait continuer.

Pour terminer, voici ce qu'a écrit le *Saturday Night*, de Toronto: "Manley est un brillant jeune pianiste qui réussit à donner au piano un volume presque aussi puissant que celui de l'orchestre et dont le touché et le phrasé sont aussi dignes d'éloges que sa puissance."

Gazette artistique

Horaires des cinémas

SAINT-DENIS:
"Un ami viendra ce soir"
2 h. 15, 5 h. 30, 9 h. 45.
"Blanc comme neige"
2 h. 15, 5 h. 15, 8 h. 10.
CINEMA DE PARIS:
"Bethsabée"
1 h. 30, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 20, 9 h. 50.
CHAMPLAIN:
"Madame X"
1 h. 15, 2 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30.
ORPHEUM:
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 50.
PALACE:
"Good Sam"
10 h. 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 9 h. 40.
LOEWS:
"Luxury Lines"
10 h. 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 9 h. 40.

Les Beaux-Arts

Deuxième récital de José Torrés

Pour la deuxième fois en un mois, José Torrés s'attirait hier soir les acclamations enthousiastes du public montréalais. Le danseur s'est-il surpassé, était-il inférieur, je n'en puis juger n'ayant pas assisté à son premier récital. On ne peut en tout cas s'empêcher de lui reconnaître une maîtrise absolue, de la légèreté et beaucoup d'originalité.

Ce que M. Torrés conçoit, il l'exécute à merveille. C'est ainsi que même sans goûter le style dont il imprègne d'authentiques morceaux de danse espagnole, le spectateur se doit d'admirer la puissance d'évocation et la précision technique. Notamment pour *El Pescador*, un morceau de folklore espagnol, et une autre pièce de la composition de M. Elias de Queros.

La deuxième partie du programme comportait à un degré plus élevé encore ce mélange hispano-classique. *Aragones*, également d'Elias de Queros, en particulier, fait montre de pas de danse dont les plus célèbres chorégraphes de ballet ne renieraient point la paternité. De même pour le "Boléro classique" (un encore) et *Cadix d'Albeniz*.

Regrettera-t-on que M. Torrés ait décliné sa chemise en dansant *L'ensorcelle*, c'est-à-dire que M. Torrés ait cru bon d'ajouter ce détail pour faire mieux comprendre le personnage qu'il incarnait? Peut-être, toujours est-il que le danseur y met une telle intensité d'expression qu'il obtient à nouveau un tonnerre d'applaudissements.

Deux morceaux remarquables en fin. Les Trois Ecossaises de Chopin que M. Torrés exécute avec une légèreté bien peu écossaise il est vrai, mais avec tant de perfection et une grâce si véritable que même un Ecossais en eût été touché. Puis une pièce nouvelle que José Torrés, a parait-il, créée à Montréal et que, bien qu'elle fût le dernier morceau de la soirée, le danseur interprète avec la même facilité apparente qu'au début, en dépit de son rythme endiablé et des équilibres délicats qu'elle comporte. J'oubliais la *Danse basque* qui a, en plus de ses autres qualités, cette particularité d'être vraiment une danse basque.

Les costumes ne contribuent peut-être pas au magnifique coup d'oeil que laisse ce grand interprète, ni d'ailleurs M. Elias de Queros qui se révèle aussi excellent accompagnateur que soliste patient pendant les changements de costumes.

Jean VINCENT

CAPITOL:
"The Sealed Verdict"
10 h. 25, 12 h. 45, 3 h. 05, 5 h. 20, 7 h. 40, 9 h. 55.
PRINCESS:
"The Fuller Brush Man"
10 h. 15, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 25, 9 h. 45.
EMPIRE:
"Coroner Creek"
10 h. 12 h. 25, 3 h. 55, 6 h. 35, 9 h. 55.



C'est Madame Magdeleine Martel qui jouera le rôle-titre de "Judith", pièce d'Henri Ghéon, que présentera le Théâtre Mélingue, de Paris, au Monument National, lundi soir, le 6 décembre, sous les auspices de la Société du Bon Parler Français.

DISQUES RECENTS

(par Albin RIVARD)

RCA Victor vient de prendre une fort heureuse initiative en mettant à la portée du public canadien un enregistrement du *Concerto en do mineur* de M. Healey Willan. M. Willan est professeur à la Faculté de musique de l'Université de Toronto, et organisateur de cette université. Son concerto pour piano et orchestre avait à juste titre attiré l'attention, et fut enregistré en 1945 pour Radio-Canada.

Il s'agissait de répondre à la demande des ambassades, légations et consulats canadiens qui voulaient avoir des oeuvres de musique canadienne à faire entendre à l'étranger, et cet album fut émis par Radio-Canada. En 1946, après qu'on eut satisfait aux demandes pour diffusion à l'étranger, il resta quelques albums qui furent vendus au Canada.

C'est cet enregistrement que RCA Victor vient de lancer par tout le pays dans sa liste de décembre. L'oeuvre est interprétée par Agnes Butcher, pianiste, et l'orchestre de Radio-Canada sous la direction de Jean-Marie Beaudet. L'exécution et l'enregistrement sont fort soignés. Le concerto mérite cette diffusion. Des musicographes y voient, en plus d'une oeuvre d'art de belle valeur sur le plan de la musique pure, une représentation, une image du Canada.

Et en effet l'audition de ce concerto évoque la nature canadienne, pays jeune et riche, plein de promesses, dont les réalisations mêmes gardent quelque chose d'indéterminé. L'on peut voir aussi, dans la combinaison de formes classiques et modernes, un tableau de l'évolution des cultures qui enrichissent la vie canadienne, et qui adaptent leurs traditions au cadre d'un pays neuf.

Même en dehors de tout programme c'est de la belle musique, et comme c'est probablement l'oeuvre importée d'un musicien canadien est lancée sur le marché du disque, il faut espérer que le succès sera un encouragement à recommencer. (Album DM-1229).

Les amateurs de musique de chambre accueilleront avec plaisir un nouvel enregistrement du *Quatuor en sol mineur*, de Debussy, une oeuvre magistrale, que certains auteurs considèrent comme le plus grand quatuor de la musique française. L'oeuvre est interprétée par le Quatuor Paganini, groupe qui a été chaleureusement applaudi à Montréal. L'on sait que cet ensemble doit son nom au fait que ses membres jouent sur d'anciens et précieux instruments qui étaient la propriété du célèbre Paganini. Le huitième côté de l'album contient le *Finale du Quatuor op. 64 n° 5*, de Haydn.

L'enregistrement est de première classe, comme l'interprétation, de sorte que c'est, à cause des progrès récents du disque, la meilleure version disponible. La musique de chambre est plus appréciée à Montréal de puis quelques années, et cet album mérite d'attirer l'attention des producteurs à lancer au Canada un plus grand nombre de pièces de musique de chambre qui paraissent aux Etats-Unis. (Album DM-1218).

L'chaikovsky occupe une place de choix auprès du public nombreux que la radio a familiarisée avec la musique sérieuse. Et cela suffit à expliquer comme à justifier le grand nombre d'enregistrements de ses oeuvres. Leopold Stokowski a enregistré, du ballet: *La Belle au Bois Dormant*, une version fort élaborée puisque qu'elle contient, en six disques, vingt-huit extraits de l'oeuvre. C'est de cette musique qu'on a tiré les deux ballets connus sous le nom de *Marriage d'Aurore*, et *Princesse Aurore*.

Les divers épisodes font défiler les scènes du conte de Perrault, où par le mauvais sort d'une vilaine fée, la Princesse dormira cent ans, et ne pourra être éveillée que par le Prince charmant. Et l'on retrouve aussi des personnages d'autres contes familiers: le Petit Chaperon rouge et le loup, Cendrillon, l'oiseau bleu, le Chat botté. Certaines mélodies de cette oeuvre sont déjà populaires; cet album en contient d'autres moins connus et qui méritent de l'être davantage. (DM-1205).

Le First Piano Quartet a enregistré un groupe d'oeuvres de Chopin, arrangées pour quatre pianos. Les mélodies inoubliables sont ainsi présentées dans des toilettes nouvelles et qui ne manquent pas d'agrément; les trois disques contiennent des adaptations des pièces suivantes: *Fantaisie-Improvisation*, en do dièse mineur; *Nocturne*, op. 9 n° 2 (le plus connu); *Etude*, op. 10 n° 3, une mélodie très familière qui sert de thème à un programme de radio; *Valse*, op. 64 n° 2; le *Prélude* de la "goutte de pluie"; *Trois Ecossaises*, op. 72; *Etude* "sur les touches noires". (Album MO-1227).

Gladys Swarthout chante *Le Chant de l'amour*, de Poulenc, et *How do I love Thee*, de Roy; accompagnement au piano (10-1422). Arthur Rubinstein, le célèbre pianiste, joue *Barcarolle* en fa dièse, de Chopin, une oeuvre à la fois très belle et très difficile à exécuter. (12-0378). Vladimir Horowitz, un autre virtuose du piano, joue *Mazurka* en fa mineur, op. 7 n° 3 de Chopin; et ses propres *Variations* sur des thèmes de Carmen, l'opéra de Bizet. (12-0427).

Le lied, chanté par Flagstad

Grande cantatrice wagnérienne, Kirsten Flagstad ne néglige pas pour cela l'art plus délicat et plus profond du lied. Elle l'a prouvé, au Plateau, en donnant un programme consacré en majeure partie à des lieder allemands et norvégiens.

La voix de Mme Flagstad est d'une rare richesse, les critiques l'ont proclamé à l'envi après le concert symphonique de mardi dernier. Et cela dans tous les registres: le grave, le médium et l'aigu sont presque également sonores. Dans les arias de Wagner, Mme Flagstad a chanté vendredi *Le rêve d'Elsa* (Lohengrin) et *l'Hymne au printemps* (La Walkyrie) — elle se déploie magnifiquement, en grandeur pour ainsi dire.

Mais elle sait se faire plus intime, et collaborer avec un sens très fin de l'interprétation pour créer l'atmosphère dense du lieder. Ceux de Schumann, "Des Himmels hat eine Harfe" (Deweynt) (l'ignore malheureux la traduction) et "Chanson d'amour" ont été très simplement émouvants.

De même, la plainte infinie qu'est *l'Adieu* d'Hugo Wolf, a reçu de Mme Flagstad le traitement extrêmement sensible qu'elle exigeait. De Wolf, encore, la cantatrice a apporté un lied superbe d'enthousiasme et de foi, *Impression du matin*. L'autre compositeur allemand au programme (l'ait Richeard Strauss, dont deux gentilles pièces, *A mon enfant* et *Comment en taire le secret*, ont été données avec une grâce et une légèreté exquises.

Mme Flagstad a rendu sensible le changement d'atmosphère opérant avec *Agave*, l'était plus clair; la gaieté s'est plus franchement, la mélancolie plus douce que chez les Allemands. Je retiens, des cinq lieder chantés par Mme Flagstad, une mélodie extrêmement touchante intitulée: *Le Cygne*.

Le programme se terminait par un choix de pièces américaines, d'un intérêt beaucoup moindre, mais agréables tout de même, surtout dans la bouche de Mme Flagstad. A Walter Kramer, Samuel Barber, Michael Head, Maurice Besly et Mildred Tyson étaient représentés.

Je veux noter en terminant qu'en plus d'être une cantatrice hors pair, Mme Flagstad est une superbe actrice, au meilleur sens du mot. Elle sait l'art de souligner d'une nuance d'attitude ou de geste, les rares et très sobres tout ce qu'elle chante. Ce lui est une précieuse qualité.

Le pianiste Edwin McArthur fournissait l'accompagnement.

Gilles MARCOTTE

Ce soir au His Majesty's

C'est ce soir, au His Majesty's, qu'aura lieu la première d'une série de sept représentations de la pièce "Escape Me Never" avec dans le rôle principal la grande artiste européenne Elisabeth Bergner. On sait que cette pièce a été adaptée du roman de Margaret Kennedy, "The Fool in the Family", par Mlle Kennedy elle-même.

On sait l'intrigue: une jeune italienne, amoureuse d'un compositeur anglais, quitte sa Venise natale pour le suivre à Londres où ils se marient. Après quelques mois de misère, leur bébé meurt faute de soins et d'argent. Les critiques américains et britanniques ont été des plus élogieux à l'égard de ce spectacle et l'on n'hésite pas, à comparer Elisabeth Bergner à la grande Sarah Bernhardt.

14 tableaux de pure et d'émotion
FRIDOLIN
DANS SON
MEILLEUR RÔLE
VITCO
Récit en trois actes de GUSTAV GELIUS

TOUS LES SOIRS, SAUF
LE DIMANCHE ET LE LUNDI,
JUSQU'AU 8 JANVIER.
Par exception, pas de représentation
la veille et le soir de Noël,
ainsi que le soir de l'An,
à l'exception de la soirée de Noël.

\$2.60 — \$2.00 — \$1.50
(taxes incluses)

LES GENS DU DEHORS DE
LA VILLE QUI VIENDRONT
à l'occasion des fêtes
peuvent obtenir des billets de
choix en plaçant des maintenant
leur commande, accompagnée
d'un bon de poste ou
d'un chèque.

Adressez à "Tit-Coq", au Gesh,
1200 rue Bleury, Montréal

AU GESU
1200, RUE BLEURY
(près Ste-Catherine)
MARquette 3688

Hélène Perrière croit sincèrement à la chance

Elle est blonde, souple, adorablement féminine. Elle a du caractère, de la personnalité. C'est une étoile qui grandit au cinéma français.

Elle croit à la chance. Elle répète souvent: "Il y a toujours un élément de chance qui joue dans toute vie humaine". Ses parents étaient de petits bourgeois. Ils n'avaient jamais pensé à faire d'elle une actrice. Elle non plus du reste, car elle n'était nullement attirée vers le théâtre ou le cinéma.

Or dans le monde éduqué où elle demeurait avec ses parents, une dame d'une cinquantaine d'années avait jadis été comédienne. C'est elle qui conduisait Hélène au théâtre, pour la première fois. Elle fut éblouie.

En cachette de sa famille, elle l'emmena au Conservatoire. Elle avait appris la tirade de Camille de la pièce classique "Horace". On lui dit: "Vous êtes donc, il faut aller de l'avant". Mais sans cette inconnue, elle n'aurait pas osé. Et aujourd'hui, elle la considère comme le visage de sa chance.

Elle vient de tourner avec Jean Chevrier "Le Maître de Forges", d'après le célèbre roman de Georges Ohnet. Encore un rôle de l'ancienne "Horace". On lui dit: "Vous êtes donc, il faut aller de l'avant". Mais sans cette inconnue, elle n'aurait pas osé. Et aujourd'hui, elle la considère comme le visage de sa chance.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Elle est blonde, souple, adorablement féminine. Elle a du caractère, de la personnalité. C'est une étoile qui grandit au cinéma français.

Elle croit à la chance. Elle répète souvent: "Il y a toujours un élément de chance qui joue dans toute vie humaine". Ses parents étaient de petits bourgeois. Ils n'avaient jamais pensé à faire d'elle une actrice. Elle non plus du reste, car elle n'était nullement attirée vers le théâtre ou le cinéma.

Or dans le monde éduqué où elle demeurait avec ses parents, une dame d'une cinquantaine d'années avait jadis été comédienne. C'est elle qui conduisait Hélène au théâtre, pour la première fois. Elle fut éblouie.

En cachette de sa famille, elle l'emmena au Conservatoire. Elle avait appris la tirade de Camille de la pièce classique "Horace". On lui dit: "Vous êtes donc, il faut aller de l'avant". Mais sans cette inconnue, elle n'aurait pas osé. Et aujourd'hui, elle la considère comme le visage de sa chance.

Elle vient de tourner avec Jean Chevrier "Le Maître de Forges", d'après le célèbre roman de Georges Ohnet. Encore un rôle de l'ancienne "Horace". On lui dit: "Vous êtes donc, il faut aller de l'avant". Mais sans cette inconnue, elle n'aurait pas osé. Et aujourd'hui, elle la considère comme le visage de sa chance.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter un rôle gai, un rôle de l'ancienne "Horace". Elle est assurée qu'elle le rendrait beaucoup plus aisément que les scènes de larmes.

Douce, tendre et gaie, Hélène Perrière, que ses amis ont baptisée "maître de Forges", diront plusieurs. Celui qu'a mis en scène Fernand Rivers est déjà venu dans le monde entier; c'est qu'il en manquait un.

Qu'elle aimait un jour, ce serait d'interpréter

CARNET MONDAIN

FIANCEILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Denyse Guay, fille de M. et de Mme Léon Guay, d'Ahuntsic, à M. Jacques Archambault, fils de M. et de Mme Urgel Archambault.

GALA DES ARTISTES DE LA RADIO

Parmi les personnalités qui assisteront au gala des artistes de la radio, samedi, le 11 décembre, à titre de spectateurs, mentionnons: Mlle Yvette Lorrain, M. Adrien Lauzon, M. Gérard Delage, M. Emile Bouffard, M. Omer Durand, Mlle Colette Brassard, Mlle Madeleine Bastien, Mlle Simone Bédard, Mlle Pierrette Doré, M. Léo Gagnon, M. Arthur Groulx, M. Jean-Paul Kingsley, Mlle Rolande Desormeaux et M. Robert L'Herbier, M. Jean Lafont, M. Armande Lebrun, M. Paul Leduc, M. Paul L'Anglais, Mlle Gisèle Orlin, Mlle Estelle Piquette, Mlle Denise Vachon, M. Ernest Thibault, M. Jean Coutu, M. René Bertrand, président fondateur de l'Union des artistes, Mme Berthe Lavoie, Mlle Judith Jamin, Mlle Claudette Jarry, Mlle Marcelle Hanck, M. Roger Garceau.

WOMEN'S CANADIAN PRESS CLUB

Le dîner de Noël des membres du Women's Canadian Press Club aura lieu mercredi, le 15 décembre, à 6 h., à l'hôtel Ritz-Carlton.

BAL DE L'UNION FRANÇAISE

Le bal de l'Union française a eu lieu vendredi soir, dans les salons du Cercle universitaire, et a groupé quelque deux cents invités. On remarquait parmi les invités d'honneur son Excellence l'ambassadeur de France et Mme Francisque Gay, M. Henri Dolisie, président du Comité du bal, M. M. Dolisie, M. André Durieux dirigeait l'orchestre et les artistes suivants étaient au programme: les duettistes fran-

cis Marc et Denis ainsi que Mlle Pierrette Doré. Mentionnons à la table d'honneur, outre son Excellence l'ambassadeur et Mme Gay, le Dr Eudore Dubé, représentant le maire de Montréal, Mme Dubé, le consul général de France et Mme Ernest Triat, M. et Mme H. Dolisie, Mme Jean Basdevant, M. Courau, M. Pierre Gahard ainsi que le commandant et Mme Lucien Poirier.

A L'HONNEUR

Mme E.-S. Prévost a reçu le 1er décembre, à Ottawa, du gouverneur général du Canada, la décoration de Membre de l'Empire Britannique, qui lui a été décernée le 1er juillet 1946, par Sa Majesté Georges VI, en reconnaissance des services rendus à la Croix-Rouge canadienne. Mme Prévost était accompagnée de son fils, le major P.-M. Prévost.

LA FRATERNITE EUCARISTIQUE REMERCE

La direction de la Fraternité eucharistique remercie cordialement tous ceux qui ont bien voulu coopérer au succès de sa partie de cartes du 4 novembre dernier au profit de leur juvénat de Terrebonne, soit par l'envoi de cadeaux, soit par leur assistance à cette fête de charité.

Efficience féminine

Malgré le caractère hautement technique du service téléphonique, le personnel féminin prédomine dans l'entreprise. Sans ces employées, le téléphone serait loin de fonctionner avec la même souplesse et le même rendement, et la haute réputation de courtoisie et de bienveillance dont il jouit serait amoindrie. Ce n'est pas seulement comme téléphoniste que les femmes servent le public; on les trouve dans tous les services de la compagnie, où elles comptent pour plus de 14,000 sur un personnel total de 24,000.

La Saint-Nicolas

C'est aujourd'hui la fête de saint Nicolas. Ni les journaux ni les agences de publicité n'en ont parlé. Mais non, il n'y en a que pour le père Noël. N'empêche que saint Nicolas a sa fête enregistrée au calendrier liturgique et que le père Noël ne peut en dire autant...

Il y a longtemps que le débat est commencé: quand on s'est aperçu que le père Noël avait pris toute la place, même celle de l'Enfant-Jésus, on est parti en campagne contre l'usurpateur mais comme toujours à peu près, un peu trop tard. Et maintenant la bataille a beau être chaude, il semble bien que le bonhomme est bien installé, grâce à l'appui de la publicité, des grands magasins et... même de certaines oeuvres de charité. Quand les journaux étrangers du temps de l'Avent nous arriveront, dans quelques semaines, nous pourrions voir, comme tous les ans, qu'en France, en Belgique et même en Suisse, saint Nicolas est toujours populaire chez les écoliers, que les grands magasins lui donnent l'hospitalité encore mieux que le boucher de la légende et que c'est de ses mains que les petits enfants reçoivent leurs présents de Noël.

Toutes les familles et écoles chrétiennes, en Belgique, sont restées fidèles à l'antique tradition: malgré tous les pays, soit réformés, soit déchristianisés, qui nous entourent, malgré l'invasion récente des pères Noël et des arbres de Noël, on connaît encore chez nous la tradition et le culte authentiques et distincts de saint Nicolas et de l'Enfant-Jésus, écrit au début de 1948 le Père Anselme Veys, S.B., de l'abbaye de Saint-André de Bruges.

Même en France, où le père Noël gagne cependant du terrain, en bien des régions, même dans les grandes villes, on reste aussi fidèle à saint Nicolas.

Que finira-t-il par sortir de ces débats qui reprennent à chaque année pendant que le père Noël reprend toute la place? Qui peut le dire? Se trouve-t-il d'ailleurs encore un écolier qui saurait chanter ce que nous chantons, enfants:

Saint Nicolas,
Patron des écoliers,
Emportez-moi du chocolat
Tout plein mon p'tit panier
J'irai à l'école
J'apprendrai mes leçons
Et je serai bien sage
Comme un petit mouton...

Bien des moutons sont restés sans doute... mais le patron s'est envolé... C'est dommage.

Germaine BERNIER.

Pour qu'ils lisent

Livres canadiens pour la jeunesse canadienne

GAUVREAU (Marcelle)
Livres destinés aux enfants, qui intéresseront aussi les éducateurs.

PLANTES CURIEUSES DE MON PAYS

Monographie de plantes canadiennes sous forme de contes. Préface du Frère Marie-Victorin. Illustrations en couleurs.

LE FRERE MARIE-VICTORIN

Sa vie, racontée aux enfants. Parue dans le Bulletin du T.-S. Enfant Jésus de mars-avril 1945.

BIBLIOTHEQUES DES JEUNES NATURALISTES (en collaboration)

50 sujets différents d'histoire naturelle. Pratique pour élèves dans la préparation de leurs collections, de même que pour les instituteurs.

MANUEL DES C.J.N. (En collaboration)

Pour les jeunes naturalistes et tous ceux qui aiment la nature.

LAGACE (Cécile)

Contes pour enfants de 8 à 12 ans environ.

LE MOUSSE DU STELLA MARIS

Un jeune mousse gaspésien, perdu en mer, aborde une île déserte et mystérieuse.

LA FAMILLE HIVER

La petite princesse Neige, gracieuse et fine, est persécutée par sa sœur, la princesse Poudrière.

PETITE ETOILE

Elle quitte le firmament pour descendre sur la terre. Mal lui en prend.

LA PETITE FILLE AU SEUL CHEVEU D'OR

Ce seul cheveu amène d'heureux événements pour toute sa famille.

Et aussi Jacques Verrit, La Parine du Diable, Le Mage Perdu, Le Petit Berger du Champ-qui-n'est-à-personne et Pegase, Cheval de Bois...

Romans pour adolescents de 15 à 18 ans.

LES DEUX SOEURS (Adolescentes)

Roman historique de la vie des premières Ursulines canadiennes à Québec.

L'ENTENTE (Adolescentes)

Un jeune paysan qui réussit à vivre son idéal par son courage et sa ténacité.

L'ARLEQUIN (Daniel)

BOB ET KIKI (Chez l'homme fermier).

Le premier d'une série de cahiers de dessins à compléter, par des points numérotés, et à colorier ensuite.

Notes et nouvelles

Confiance

Je connais les escaliers des cathédrales. C'est toujours au moment où l'on ne voit plus rien, au moment où l'on se sent perdu, c'est toujours alors que la leur apparaît et vous console, comme dans la vie.

— Comme dans la vie! voilà qui n'est pas d'une âme découragée.

— Certainement non. Je suis toujours sûr qu'au moment de la pire détresse une lumière me sera donnée.

Georges DUHAMEL.

LAINE

Pour vos tricot, nous avons votre marque préférée et en plus une laine exclusive à la maison, Laine ARISTOCRAT. DANS 3 plis, importation anglaise que nous vous recommandons hautement et qui surpasse toutes les autres marques à ce prix.

Pour tricot à la main, métiers et machines à tricoter.

L.-J. PARENT

ET FILS LITE

4906, BOUL. ST-LAURENT

Établi depuis 1929

BE. 3683



et puis, merci
au LAIT



● Le lait occupera toujours le 1er rang dans l'alimentation rationnelle du bébé; il répond à ses besoins de croissance et à ses facultés digestives... Le lait POUPART, tel que livré à votre porte, garde toutes les qualités qu'il avait avant la traite; il est ainsi l'aliment le plus sain et le plus capable d'assurer la bonne croissance de votre enfant.

A. POUPART & CO. LIMITEE
1715, RUE WOLFE
FR. 2194

Feuilleton du "Devoir"

LES FIANCÉS

par Alexandre MANZONI

Traduit de l'italien par le marquis de MONT-GRAND, adapté par Clément SAINT-GERMAIN

53

(Suite)

— On n'a point fait erreur, répondit Frédéric; j'ai une bonne nouvelle à vous donner, et en même temps à vous charger d'une commission bien douce et bien consolante. Une de vos paroissiennes, que vous avez sans doute pleurée comme étant perdue, Lucia Mondella, est trouvée; elle est ici près, dans la maison de mon ami qui voit, et vous irez tout à l'heure avec lui et avec une femme que M. le curé de cette paroisse est allé chercher, vous irez, dis-je, prendre cette personne, qui est des vôtres, pour l'accompagner jusque-là.

Don Abbondio fit tout ce qu'il put pour cacher l'ennui que lui causait une telle proposition, ou, si l'on veut, un tel ordre; et, n'étant plus à temps de défaire et de changer une grimace déjà formée sur son visage, il la cacha en inclinant profondément sa tête, en signe d'obéissance. Il ne la releva, cette tête, que pour faire une autre révérence semblable à l'Innommé, en portant vers lui un

regard piteux qui disait: "Je suis dans vos mains; usez de miséricorde."

Le cardinal lui demanda ensuite quels étaient les parents de Lucia.

— En fait de proches parents avec qui elle vit, ou elle vécut, elle n'a que sa mère, répondit don Abbondio.

— Et celle-ci est-elle dans son village?

— Oui, monseigneur.

— Comme cette pauvre fille, reprit Frédéric, ne pourra de si tôt rentrer chez elle, ce lui sera une grande consolation de voir sa mère sans retard; c'est pour quoi, si M. le curé de l'endroit n'est pas de retour avant que j'aille à l'église, faites-moi le plaisir de lui dire qu'il se procure une carriole ou une monture, et qu'il charge un homme de sens d'aller chercher cette femme pour l'emmener ici.

— Et si j'y allais moi-même, dit don Abbondio.

— Non, non, pas vous; je vous ai déjà prié d'autre chose, répondit le cardinal.

— Ce que je disais, répliqua don Abbondio, c'était pour pouvoir préparer cette pauvre mère. C'est une femme fort sensible, et il faut qu'un qu'on la connaît et sache la prendre à sa manière, pour ne pas lui faire plus

de mal que de bien.

— C'est pour cela même que je vous prie d'avertir M. le curé qu'il doit choisir un homme de sens; vous êtes, vous, beaucoup plus nécessaire ailleurs, répondit le cardinal. Et il aurait voulu ajouter: Cette pauvre fille a bien plus besoin de voir tout de suite une figure connue, une personne sûre, dans ce château, après de si longues heures de tristes mortelles, et dans la terrible obscurité répandue sur son avenir. Mais ce n'était pas son raison à donner en termes aussi clairs en présence du tiers qui se trouvait là. Il parut cependant étrange au cardinal que don Abbondio ne l'eût pas saisi dans ce qu'il venait d'entendre, ou même que son propre jugement ne lui eût pas présenté et la proposition du curé, son insistance, lui semblèrent tellement hors de propos qu'il soupçonna la-dessous quelque autre pensée. Il le regarda au visage et y découvrit sans peine la peur de voyager avec cet homme redoutable, d'aller dans cette maison, même pour peu de moments. Volant dès lors dissiper tout à fait en lui ces appréhensions, il pensa que le meilleur moyen était de faire ce qu'il aurait fait sans même y être porté par ce motif, c'est-à-dire de parler à

VERS LA FORTUNE



Le premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent, serre la main à la jolie Barbara Ann Scott la championne canadienne et mondiale au patinage de fantasia qui fera ses débuts comme patineuse professionnelle à New-York, le 21 du mois courant. Elle signait dernièrement un contrat lui promettant \$10,000 par semaine, pour une apparition de cinq semaines à cet endroit. (Photo C.P.)

Pour nos infirmes!

La vente de charité au bénéfice de nos infirmes, en vue de leur procurer un foyer commun et des ateliers, aura lieu jeudi, 9 décembre, au Salon espagnol de l'hôtel Queen, sous la présidence d'honneur de Mme Adélaïde Raymond.

Un souper froid sera servi à partir de six heures. On peut retenir ses billets en s'adressant au siège social de l'oeuvre, HA. 1786.

Barbara Ann Scott en route vers sa carrière professionnelle

La gentille Barbara-Ann Scott est arrivée à Montréal, tôt au début de la soirée, hier, alors qu'elle a fait un arrêt d'une petite demi-heure dans la métropole, avant de reprendre son train pour New-York, où elle débutera dans sa carrière de patineuse professionnelle, tout prochainement, c'est-à-dire le 21 décembre, au théâtre Roxy. Elle était accompagnée de sa mère et de M. Earl-W. Wingart, de la 20th Century-Fox.

Toujours souriante et avec sa grâce coutumière, Barbara-Ann a bien voulu donner son autographe aux quelques centaines de personnes qui avaient eu vent de son passage à la gare et qui ont désiré lui souhaiter bonne chance. Puis elle a confié à quelques journalistes curieux—mais quoi? ça fait partie du métier, n'est-ce pas?—qu'elle trouve l'aventure très excitante, mais qu'elle s'ennuierait certes beaucoup de son Canada, spécialement d'Ottawa.

Pour voyager, la charmante patineuse canadienne portait, sous un superbe manteau de castor un deux-pièces gris; elle était coiffée d'un chapeau gris un peu pâle relevé d'une bande de fourrure assortie. Ses accessoires étaient de peau de crocodile; et, il ne faut pas oublier ses bagages, une quarantaine de valises, sac de voyage, malle, etc. Oh! les femmes...

A son départ de la gare, les

plus enthousiastes lui crièrent "Bonne chance, Barbara-Ann" et elle leur répondit par son magnifique sourire.

New-York, 6 déc. (C.P.)—

Très tôt, ce matin, des centaines de New-Yorkais endormis se sont quand même rendus à la gare afin de souhaiter la bienvenue à notre jeune compatriote, Barbara-Ann Scott.

Pendant plus d'une demi-heure, avec un bouquet de roses dans ses mains, la championne mondiale du patin a dû sourire aux journalistes et aux photographes.

A tous, elle a redit sa joie d'être à New-York. "C'est vraiment merveilleux d'être ici", dit-elle à M. Hugh D. Scully, consul général canadien à New-York.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

qui est venu lui souhaiter bonne chance au début de sa carrière professionnelle dans cette ville.

Le colonel John J. Bennett lui a adressé la parole au nom de la ville.

Plus tard dans la journée, Barbara-Ann doit rencontrer le maire new-yorkais, M. William O'Dwyer, à l'hôtel de ville.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Propos, glances, et témoignages

C'est entendu, cette année, l'Avent sera vraiment, à leur foyer, le temps de l'attente, de la préparation. Il existera réellement cet esprit de Noël, tissé d'espoir, d'amour et de paix! Ils le trouveront, ces moments communs de calme, où chaque membre de la famille, dispos et serein, bâtit sa joie en communion intime avec celle des autres! Ce sera un Avent comme jamais ils n'en ont encore connu. Tel ils l'ont voulu, tel ensemble ils l'ont tracé.

Ce premier dimanche de l'Avent

Elle, arrivée au terme de sa cinquième grossesse, lasse, épuisée, tentant malgré tout d'être accessible à tous et serviable jusque dans le détail.

Lui, installé dans une pauvreté réelle, retenu au dehors par sa profession, accablé par elle, veillant la nuit pour des heures supplémentaires ajoutées au travail normal, dans le but de "boucler les trous".

Eux, les petits, turbulents, insoucients, brasseurs inconscients des plus grands soucis comme des joies les plus intenses. Et ardemment, ils s'aiment.

Les voici bâtissant ensemble la crèche traditionnelle au pied de laquelle, chaque soir, ils viennent s'agenouiller. Paul et Monique ont emmené les guirlandes qu'ils n'arrivent plus à démanteler. Les voix sont hautes, les gestes agressifs. Elle, doucement, va de l'un à l'autre, tentant d'apporter l'apaisement. Le circuit de lumière est enfin fixé. Elle s'approche de lui pour offrir les ampoules colorées. Mais lasse, elle fait un faux mouvement et en laisse tomber une qui éclate avec fracas sur la tuile. Il réprime un geste d'impatience qui la trouble. Le moment est si mal choisi...

Du faux-pas au drame

Au même instant, comme si toujours un faux-pas devait en accompagner un autre, Jean s'accroche au fil et précipite au plancher tout ce que, ensemble, chacun vient si laborieusement d'ériger. Alors, il éclate et la gifle part, égarée, marquant laide ment la joue de l'enfant. Echange rapide et méchant de mots durs qu'on voudrait aussitôt rattraper et dans lesquels passent un vent de haine... Et les sanglots du petit qui n'en peut plus devant la catastrophe... Et le ridicule de toute cette scène commencée pieusement dans l'harmonie et l'amour... Tous souffrent maintenant à crier: leur pauvre petite joie humaine, émettée comme le verre fragile des ampoules colorées. Ah, elle est belle la famille unie dans l'amour!

Tel est l'homme

Le premier, il se ressaisit. Paternellement, gauchement, il essuie le pauvre petit visage ruisselant de larmes et presse l'enfant contre sa large poitrine faite pour protéger. Et, ramassant le Jésus de cire qui gît là, à leurs pieds: "Tiens-le bien, dit-il, c'est toi qui en prendra soin, afin qu'il ne lui arrive pas malheur. Allez, vous autres, on recommence."

La sève d'amour afflue à nouveau dans tous ces coeurs éperdument tendus les uns vers les autres. Et la formidable puissance du Dieu des bonnes volontés ramasse alors toutes ces parcelles de pauvres petites joies humaines et en façonne, ce soir du premier dimanche de l'Avent, une immense vague de bonheur et de paix qui les soulève, lui, elle et les enfants, dans "cet autre monde" qui ne se décrit point.

L'EQUIPE.

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

COUPURES, BRULURES et MEURTRISURES

Cicatrisant, adoucissant et antiseptique, l'Onguent du Dr. Chase apporte un prompt soulagement. Format régulier 60c, format économique (4 fois sur) \$2.25. Un remède depuis plus de 50 ans.

L'Onguent

LE CANADIEN GAGNE CONTRE RANGERS MAIS PERD A BOSTON

Billy Reay contribue à la victoire du Tricolore

Il enregistre deux buts après que Richard eut comploté le premier point de la partie et le Bleu Blanc Rouge l'emporte par 3 à 1 sur les Rangers — Accident à Glen Harmon

(Par JEAN D'ARCOURT)

Le Canadien aurait dû compter au moins dix points contre les Rangers de New-York, samedi soir, au Forum; il n'en a compté que trois, mais ils furent suffisants pour lui donner la victoire et maintenir le club en troisième position, en avant du Toronto et du Chicago.

Le Canadien n'avait pas réussi à compter un seul point pendant sept périodes complètes, ayant été blanchi dans ses deux dernières joutes à Montréal. C'est Maurice Richard qui a mis fin à cette triste situation et qui a lui-même terminé une l'échappée qui durait depuis une bonne demie-heure de parties. Il a compté un point comme seul il sait le faire, alors qu'un joueur adversaire, Stanowski, était littéralement accablé à son chandail. La foule, qui attendait ce but depuis des semaines, a fait à Maurice une formidable ovation, ce qui a prouvé sans l'ombre d'un doute en quelle estime on tient Maurice dans la métropole.



BILLY REAY a brillé lors de la joute de samedi soir contre les Rangers car ce joueur de centre a réussi à compter deux buts contre Chuck Rayner et le Tricolore a gagné par 3 à 1. Maurice Richard complota l'autre but.

Le Canadien a eu l'avantage, un immense avantage du commencement à la fin de la joute. Avec plus de précision, plus de fini devant les buts, les notes auraient compté au moins quatre ou cinq points de plus, en dépit de l'exceptionnelle performance de Rayner, qui était à son meilleur dans ses filets. Modest est arrivé trois fois devant les buts des New-Yorkais, et trois fois il a lancé soit sur le gardien, soit sur la bande. Les autres joueurs ont lancé un peu partout, sauf dans les filets.

BILLY REAY

C'est Reay qui a été l'étoile de la soirée, comptant deux points. Il a compté ces deux buts dans la troisième période, le premier avec l'aide de Doug Harvey, l'autre avec le coureur de Joe Carveth, lequel a encore joué une très solide et très intéressante

Complètement vieillie dans le bois... d'un arôme et d'un goût moelleux... vraiment un excellent whisky

MACNAIR'S HIGHLAND WHISKY

MACNAIR & CO. LIMITED

COGNAC & SPIRITS LIMITED

ATTENTION

MARIO du MONT (autrefois de Louis Klapper Inc.)

invite tous ses clients, ses amis et la gent masculine à son

nouveau magasin

de CHAPEAUX et MERCERIES

MARIO du MONT

on face de Steinberg 312 STE-CATHERINE est de Bleury

LES BRUINS ONT PERDU DU TERRAIN

LES AILES ROUGES DE DETROIT NE SONT PLUS QU'À DEUX POINTS DES MENEURS DE LA LIGUE NATIONALE GRÂCE À LEUR VICTOIRE DE 3 À 2 SAMEDI SOIR

Boston, 6 — Les Bruins de Boston ont perdu du terrain samedi soir dans leur course au championnat de la ligue Nationale de hockey. Les joueurs de Dit Clapper ont dû baisser pavillon devant les Ailes rouges de Detroit alors que les deux équipes en venaient aux prises au Gardien de cette ville. C'est par le compte de 3 à 2 que le club de Tommy Yvan a triomphé des meneurs du circuit Campbell. Les visiteurs ont pu remporter la victoire grâce à deux buts enregistrés dans les dernières minutes. Aucun but ne fut compté durant la 1ère période, mais Pat Egan a pris des passes de Peters et Harrison au bout de 1 minute de la 2e période pour donner une avance de 1 à 0 aux Bruins.

Gerry Couture a toutefois égalisé le compte, moins de deux minutes avant la fin de la période. Pete Horek a porté le compte à 2 à 1 au bout de 5 minutes de jeu de la 3e période, et Bud Poile a pris une passe de McFadden pour déjouer Brimsek, deux minutes plus tard. Les joueurs de la ligue Nationale, a enregistré le dernier point de la joute au bout de 12 minutes de jeu.

Alignement des équipes:
BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Henderson et Egan; centre: Harrison; avants: Durnan, Peters, Subbs; Babando, Sanford, Warwick, Smith, Ronny, Pearson, Crawford, Kryzanowski, Flaman et Maloney.
DETROIT — Buts: Lumley; défenses: Stewart et Quackenbush; centre: Abel; avants: Lindsay et Howe; subs: Kelly, Reise, Gee, Horek, Poile, Gauthier, McFadden, Couture, Pavlich, Enio et Fogolin.
Arbitre: Georges Gravel; juges des lignes: Bill Scherr et Sam Babcock.

SOMMAIRE

Première période	
Aucun point.	Aucune punition.
Deuxième période	
1-Boston: Egan, (Peters-Harrison) 1.50	
2-Detroit: Couture, (Gee) 18.14	
Punitions: Egan et Brimsek.	
Troisième période	
3-Detroit: Horek, (McFadden) 5.42	
4-Detroit: Poile, (McFadden) 7.31	
5-Boston: Warwick, (Sanford) 12.39	
Aucune punition.	

RALLIEMENT DES CATARACTES

LE SHAWINIGAN A COMPTÉ TROIS POINTS VERS LA FIN DE LA PARTIE POUR L'EMPORTER 7 À 5 SUR LES BRAVES DE VALLEYFIELD

Shawinigan, 6 — Grâce à son ralliement sensationnel dans la dernière moitié de la compture, le Shawinigan a remporté la victoire hier après-midi, les Cataractes de Lévesque ont pu vaincre les Braves de Valleyfield par le compte de 7 à 5 dans une joute régulière des séries de la ligue Senior de Québec, devant quatre mille personnes.

Les deux clubs étaient sur un pied d'égalité lorsqu'ils engagèrent la lutte dans la dernière période. Chaque club avait compté à son crédit et dès le commencement des hostilités dans cette manche finale les Braves comptèrent un point par Centre, Brown et les autres joueurs durent alors se lancer résolument à l'attaque et ils firent si bien qu'ils déjouèrent trois fois le cerbere Leclerc pour sortir victorieux à la grande joie de leurs partisans. Thérberge, Mayer et Webster comptèrent les points, les trois derniers points, et ils furent largement responsables de la défaite du club Valleyfield.

La partie fut dénuée de rudesse et les arbitres n'eurent qu'à imposer huit punitions au cours de cette joute et ce furent toutes pour des fautes mineures.

Brown se signala au cours de cette partie. Il enregistra trois des cinq buts des Braves.

Alignement des équipes:
VALLEYFIELD — Buts: Leclerc; défenses: Legris, Boyer; centre: Jeanette; avants: Corriveau, Baillou, Subbs; Dutchak, Ernst, Brown, Schmidt, Leduc, Moretich, Bessette, Kwong, Cyr.
SHAWINIGAN — Buts: Murphy; défenses: Mackintosh, Bergeron; centre: Webster; avants: Lamoignon, Thérberge, Subbs, Bonin, Delvechio, Riopelle, Mayer, Galbraith, Pruneau, Kosick, Lamoignon.

Arbitres: Shoudice et Seed. Sommaire.

Autre défaite pour les Leafs

Victoriaville, 6 — Les Tigres de Victoriaville ont défait les Leafs de Verdun 4 à 2 hier après-midi. Jean-Guy Béliveau a dirigé l'offensive des vainqueurs en comptant deux buts et fournissant une assistance, tandis que Blais et Jean-Marie Filion ont été les autres compteurs. Colton et le jeune Casavant ont obtenu les buts des perdants. Les Leafs ont ainsi subi leur 17e défaite consécutive. Ils n'ont pas encore remporté la victoire cette saison.



Turk Broda, cerbere des Leafs de Toronto, s'est mis en évidence hier soir, à Chicago, alors qu'il a tenu les Eperoviers en respect pour remporter un blanchissage au compte de 2 à 0. La veille les Torontois avaient été vaincus par 6 à 4 dans la Ville-Reine.

Turk Broda s'est surpassé hier soir contre le Chicago

Le cerbere des Leafs a obtenu un blanchissage contre les Eperoviers pour prendre une revanche de l'échec subi la veille à Toronto — Les hommes de Happy Day ont gagné par 2 à 0 après avoir perdu par 6 à 4

Chicago, 6 — Les Leafs de Toronto ont pris leur revanche hier soir sur les Eperoviers de Chicago. Après avoir été défaits par 6 à 4 samedi soir, dans la Ville-Reine, les équipiers de Happy Day ont eu raison de leurs rivaux hier, en cette ville, par le compte de 2 à 0.

À la suite des résultats de la dernière fin de semaine, les Leafs et les Eperoviers sont égaux pour la 14e position, un point derrière le Canadien de Montréal qui occupe le 3e rang dans la course au championnat du circuit Campbell.

Le club de Happy Day a compté tous ses points durant la 2e période.

Jim Henry a toutefois été l'étoile individuelle de la partie. Il a brillé d'un vif éclat dans ses filets, ayant bloqué un total de 38 lancers contre 24 de Broda. Ce dernier a décroché son 3e blanchissage de la saison.

Les Leafs ont complètement déclassé leurs rivaux durant la 1ère période, mais ils n'ont pu compter. Henry a été sensationnel dans ses filets, Henry a bloqué 18 lancers dont six semblaient être des buts assurés. Il a été longuement ovationné par la foule à la fin de la période après une avance de 2 à 0 durant la 2e période. Carl Gardner a ouvert le pointage au bout de 3 minutes de jeu lorsqu'il a déjoué Henry sur un lancer de devers de 35 pieds et Ted Kennedy a porté le compte à 2 à 0, quatre minutes plus tard. Gary Stewart en est venu aux coups avec Meeker durant cette période et ces deux joueurs ont mérité chacun une punition majeure.

Henry a bloqué 11 lancers contre 6 de Broda.

Dans laoute de samedi soir, à Toronto, les Eperoviers se sont définitivement ralliés à la dernière période pour changer une défaite en une victoire car les hommes de Chuck Connors ont pu enregistrer quatre buts au cours de cet engagement pour l'emporter sur les Torontois par le compte de 6 à 4.

Etant de l'arrière au compte de 4 à 2 au début de la troisième période, les joueurs de Charlie Conacher se sont superbement ralliés pour s'assurer la victoire.

Gary Stewart a compté ce qui

devait être le but décisif au bout de 9.39 minutes de jeu de la troisième période et Roy Conacher a porté le compte, 6 à 4, cinq minutes plus tard.

Durant les dernières minutes de jeu, les Leafs ont furieusement attaqué, mais ils ont été impuissants devant Jim Henry.

CHICAGO — Buts: Henry; défenses: Gadsby et Natrass; centre: D. Benteley; avants: Mosenko et R. Conacher; subs: Goldham, Dickens, McCaig, G. Stewart, J. Conacher, Godnar, Guidolin, Prystai et Brown.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Boesch et Barilko; centre: Gardner; avants: Ezinicki et Watson; subs: Morrison, Thomson, Kennedy, Meeker, Lynn, Jorda, M. Bentley, Taylor, Ceresino, Klukav, Blair.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Sibby Munday et Ernie Munday.

Sommaire

Première période	
1-Toronto, Watson (Gardner) 1.16	
2-Toronto, Ezinicki (Watson, Gardner) 10.30	
3-Chicago, Stewart (Bodnar, J. Conacher) 10.22	
Punitions: Ceresino, Stewart, Lynn, Meeker et D. Bentley.	
Deuxième période	
5-Toronto, Ezinicki (Gardner) 13.49	
Punition: Goldham, Morrison.	
Troisième période	
6-Toronto, Lynn (Kennedy, Boesch) 16	
7-Chicago, D. Bentley (Ezinski, Boesch) 1.40	
8-Chicago, Brown (D. Bentley, Guidolin) 4.41	
9-Chicago, Stewart (Goldham) 9.39	
10-Chicago, R. Conacher (D. Bentley, Mosenko) 15.07	
Punitions: Morrison, Stewart.	

JOUE D'HIER

Première période	
Aucun point.	Punition: McCaig.
Deuxième période	
1-Toronto: Gardner (Gardner) 3.46	
2-Toronto: Kennedy (Meeker) 7.53	
Punitions: Gardner, Meeker (majeure) et D. Bentley.	
Troisième période	
Aucun point.	Punitions: D. Bentley, Ezinicki et Natrass.

LES SERIES DE LA LIGUE JUNIOR

Les amateurs qui ont été témoins du programme double offert par la ligue Junior, samedi soir, à l'Auditorium de Verdun, ont pu se rendre compte que les Leafs de Verdun ne sont pas de taille à lutter contre les autres équipes de ce circuit car ils ont été vaincus par les Trois-Rivières au compte de 12 à 4 et le club de Verdun encaissait son seizième échec depuis le début de la présente saison.

Frank Reid a brillé d'un vif éclat pour vaincre car il a réussi à encastrer cinq buts, pour établir un nouveau record de la saison dans le circuit du président Thérien.

Un autre record pour la saison a été établi dans l'engagement final, alors que 16 punitions furent décernées, y compris cinq majeures et deux de blanchissage.

Dans la deuxième joute au programme, les joueurs du St-François-Xavier ont opéré un ralliement de trois points dans l'engagement final pour définitivement vaincre les Braves de Valleyfield au compte de 3 à 2. Murphy a été l'étoile des vainqueurs avec deux francs buts.

LES CITADELLES L'EMPORTENT

Valleyfield, 6 — Les Citadelles de Québec ont défait les Braves de Valleyfield au compte de 4 à 1 après-midi dans une joute qui a fourni du jeu très intéressant et qui fut marquée d'un intéressant duel de gardiens de buts entre Morrissette et Plante. Martin a compté le but victorieux au bout de 14 minutes de jeu de la 3e période.

LE DETROIT A TRIOMPHE DES RANGERS

LES AILES ROUGES ONT FAIT SUBIR UN AUTRE ECHEC AUX PROTEGES DE FRANK BOUCHER EN L'EMPORTANT PAR 3 À 1

New-York, 6. — Les Ailes Rouges de Detroit n'ont eu aucune difficulté à l'emporter hier soir sur les Rangers de New-York car le club de Tommy Yvan a triomphé des protégés de Frank Boucher par le compte de 3 à 1 au Madison Square Garden et grâce à cette victoire, suite de celle de samedi à Boston, le Detroit n'est plus qu'à deux points de la première position, détenue par les Bruins de Dit Clapper.

Les joueurs de Tommy Yvan menaient au compte de 1 à 0 à la fin de la deuxième période, mais Gerry Couture et Jim Enio ont porté le compte à 3 à 0 durant les six premières minutes de jeu de l'engagement final.

Le club a évité le blanchissage aux Rangers lorsqu'il a déjoué Lumley une minute et trente secondes avant la fin de la partie.

Eddie Bruneteau, rappelé des Capitols d'Indianapolis, a remplacé Howard qui a été blessé samedi, tandis que le jeune Kotanen des Rovers a remplacé Neil Colville sur la défense avec les Rangers.

Les Ailes Rouges de Detroit ont pris une avance de 1 à 0 durant la première période. Harry Lumley a affiché une tenue sensationnelle durant les dix premières minutes de jeu alors que les Rangers ont furieusement attaqué.

Marty Pavlich a pris une passe de Lindsay et un lancer de devers de 15 pieds. Les Ailes Rouges ont ensuite eu le meilleur, mais ils n'ont pu rien faire contre Rayner.

La deuxième période a fourni du jeu excitant, mais ce fut Edgar Laprade qui fut la grande vedette. Au milieu de la reprise, il est arrivé seul devant Lumley mais il n'a pu déjouer ce dernier.

RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Shero et Moe; centre: Laprade; avants: Kullman et Leswick. Subs: Stanowski, O'Connor, Raleigh, Morris, Albright, Lund, Mikowski, Fisher, Kotanen et Elowski.

DETROIT — Buts: Lumley; défenses: Stewart et Quackenbush; centre: Abel; avants: Pavlich et Lindsay. Subs: Kelly, Reise, Gee, Horek, Poile, Gauthier, McFadden, Couture, Enio, Fogolin, Bruneteau.

Arbitre: Butch Keeling; juges des lignes: Herb Gallagher et Sam Babcock.

Sommaire

Première période	
1-Detroit, Pavlich (Lindsay, Howe) 13.23	
Aucune punition.	
Deuxième période	
Aucun point.	Punitions: Lindsay 2, Pavlich, Kullman, Albright, Morris.
Troisième période	
2-Detroit, Couture (Stewart, Horek) 3.25	
3-Detroit, Enio (Stewart) 5.40	
4-Rangers, Lund (Raleigh) 18.30	
Aucune punition.	

LES CARABINS VAINQUEURS

LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL ONT ENREGISTRE LEUR TROISIEME VICTOIRE DE LA SAISON SAMEDI A KINGSTON

Kingston, 6. — Les Carabins de l'Université de Montréal ont remporté une brillante victoire au compte de 7 à 5, samedi, contre le club de l'Université Queen, à Kingston.

Les Carabins prirent une avance d'un point dans l'engagement initial alors que Bruneau et Charest complètent, Harry Hamilton réussit le but des perdants dans cette période.

Dans le deuxième engagement les Carabins eurent l'avantage du jeu de façon plus décisive. Lazure, Perreault et Day comptèrent tour à tour et n'eurent la sensationnelle tenue de Norm Urie dans les filets du Queen, les Carabins auraient compté encore plus souvent.

Charest se distingua dans la troisième période avec deux buts. Le Queen se rallia dans les dernières minutes de jeu mais ce fut inutile. Le Queen n'a pas encore connu la victoire depuis le début de la saison de la ligue inter-universitaire.

Les étudiants de l'Université de Montréal en étaient à leur troisième victoire cette saison et ils occupent le premier rang de la ligue inter-universitaire.

SOMMAIRE

Première période	
1-U. de M.: Bruneau (Perreault, Lapierre) 6.12	
2-U. de M.: Charest 8.32	
3-Queen's: H. Hamilton (Bolton, Johnston) 12.36	
Pun.: Bandiera.	
Deuxième période	
4-U. de M.: Lazure (Bruneau, Perreault) 12.24	
5-U. de M.: Perreault (Bruneau) 12.35	
6-U. de M.: Day (Charest) 15.25	
Pun.: Flanagan.	
Troisième période	
7-Queen's: Potts 3.52	
8-U. de M.: Charest (Day, Flynn) 3.41	
9-Queen's: Mercier 4.55	
10-U. de M.: Charest 5.15	
11-Queen's: Mercier (Murray) 11.14	
12-Queen's: Bolton 15.04	
Pun.: Ménard, Garlepy.	

Les Bruins ont raison du Canadien par 2 à 1

Le Tricolore a perdu contre le Boston hier soir alors qu'il n'avait que trois joueurs de défense sur son alignement — Brimsek s'est surpassé — Lach évite le blanchissage

Boston, 6 — Le Canadien, qui avait fait si bonne figure samedi soir contre les Rangers à Montréal, alors que le club de Dick Irvin triompha par 3 à 1, a semblé se ressentir des fatigues de la veille et du voyage en chemin de fer et aussi les habitants de Selkirk ont dû s'avouer vaincus hier soir alors qu'ils affrontaient les Bruins de Boston, meneurs du circuit majeur professionnel. Les Bruins de Dit Clapper triomphèrent des Montréalais par le compte de 2 à 1 pour enregistrer leur 3e triomphe de la saison sur le club de la métropole canadienne.

La joute fut intéressante au possible et le Bleu Blanc Rouge a fait preuve de beaucoup de courage. Le club visiteur était privé des services de Glen Harmon et d'Emile Bouchard, deux redoutables joueurs de défense et il conviendrait d'ajouter que les locaux purent l'emporter sur le Tricolore grâce à une punition infligée à Kenny Reardon à la 2e période. C'est pendant l'absence de ce joueur que les Bruins réussirent à compter leurs deux points par Lach avec l'aide de Laycoe.

Les joueurs du Canadien ont bataillé du commencement à la fin et ont fait preuve d'un beau courage, mais Brimsek était en excellente forme physique et le cerbere des Bruins écarta tous les lancers dirigés vers ses filets, exception faite de celui de notre fameux joueur de centre, Elmer Lach, qui a évité le blanchissage au Bleu Blanc Rouge. Brimsek eut à bloquer 28 lancers contre 16 seulement pour Bill Durnan.

Comme on peut le constater par le nombre des attaques, le Canadien s'est surpassé hier, mais il n'a pas été favorisé par la chance et il est encaissé l'échec mais il conserve cependant la 3e position, ayant l'avantage d'un point sur Toronto et Chicago.

La défense, jouant dans les conditions défavorables, n'ayant que trois joueurs pour protéger les filets de Durnan, s'est bien acquittée de sa tâche et Laycoe fut sans contredit le joueur le plus effectif du Bleu Blanc Rouge à la ligne bleue.

Les Canadiens ont eu l'avantage du jeu durant la première période, mais ils ont été impuissants à prendre Brimsek en défaut. Durant les quinze premières minutes de jeu, Brimsek a bloqué huit lancers contre trois de Durnan.

Doug Harvey a compté un but vers la fin de la première période mais il fut refusé par l'arbitre Jim Primeau, qui a prétendu que Kenny Reardon était dans le territoire de Brimsek.

Reardon et Henderson sont venus près d'en venir aux coups pendant que les joueurs du Tricolore protestaient auprès de Primeau.

Les Canadiens ont obtenu un but au début de la deuxième période mais les Bruins en ont réussi deux durant les deux dernières minutes.

Le joueur de centre, Elmer Lach, a ouvert le pointage au bout de 44 secondes alors qu'il a déjoué Brimsek sur un lancer de devers de cinq pieds. Laycoe a mérité une assistance sur ce but.

Les Bruins ont compté leurs deux points pendant que Reardon était au banc du pénitencier. Murray Henderson a aussi d'abord égalé le compte au bout de 18.53 minutes de jeu et Babando a porté le compte à 2 à 1, 19 secondes plus tard. Henderson et Sanford ont mérité des assistances sur ces buts.

Aucun club n'a pu compter durant l'engagement final. Au milieu de la période Grant Warwick est arrivé seul devant Durnan, mais ce dernier a fait un plongeon pour arrêter la rondelle. Quelques instants plus tard Maurice Richard est arrivé seul devant Brimsek après avoir déjoué deux joueurs, mais Brimsek a bloqué son lancer avec ses jambières. Durant cette mêlée, Brimsek a été légèrement coupé à l'oeil gauche, et la joute fut retardée de quelques minutes.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Henderson et Egan; centre: Harrison; avants: Peters et Dumart. Subs: Babando, Sanford, Warwick, Smith, Ronny, Pearson, Crawford, Kryzanowski et Flaman.

CANADIEN. — Buts: Durnan; défenses: Laycoe et Reardon; centre: Lach; avants: Riopelle et Richard. Subs: Carveth, Harvey, Dorohoy, Robertson, Filion, Mossell, Reay, Locas et Dussault.

Sommaire

Première période	
Aucun point.	Punition: Egan et Flaman.
Deuxième période	
1-Canadien, Lach (Laycoe) 14	
2-Boston, Henderson (Babando) 18.53	
3-Boston, Babando (Sanford, Henderson) 19.29	
Punitions: Reardon et Egan.	
Troisième période	
Aucun point.	Aucune punition.

Les résultats du hockey

hier

Ligue Nationale
Canadien 1, Boston 2.
Detroit 3, Rangers 1.
Toronto 2, Chicago 0.
Ligue Américaine
Cleveland 3, Pittsburgh 3.
Hershey 2, Buffalo 5.
Philadelphia 1, Providence 1.
New-Haven 3, St-Louis 7.
Ligue Senior
Royal 6, Sherbrooke 3.
Shawinigan 7, Valleyfield 5.
Ottawa 8, Québec 4.
Boston 9, New-York 1.
Ligue Junior
Royal 4, National 3.
St-Hyacinthe 0, T-Rivières 4.
E.C.S.H.L.
New-Edimburg 1, Verdun 3.

samedi

Ligue Nationale
Canadien 3, Rangers 1.
Chicago 6, Toronto 4.
Detroit 3, Boston 2.
Ligue Américaine
Buffalo 3, Hershey 1.
Providence 2, Philadelphia 2.
Cleveland 4, New-Haven 3.
Indianapolis 2, Springfield 2.
Ligue Senior
Royal 4, Sherbrooke 3.
Ottawa 5, Québec 2.
Ligue Junior
Trois-Rivières 12, Verdun 4.
St-F-Xavier 3, Valleyfield 2.
St-Hyacinthe 4, Canadien 0.
Ligue Intercollegiale
U. de M. 7, Queen's 5.
M.H.H.L.
Canadien 11, St-François 4.
Mont St-Louis 7, Verdun 2.

Il est amélioré, mais...
c'est toujours le bon vieux
PEG TOP!

Percé... prêt à fumer

On le reconnaît à sa baguette

UN PRODUIT DE LA MAISON GROTHE ET LEE

● LA VIE SPORTIVE ●

Le Royal de Frank Carlin bat le Sherbrooke deux fois

Les joueurs montréalais ont gagné samedi par 4 à 3 et ont eu raison du St-François, hier, au Forum, par 6 à 3 — Belle tenue de Bob Pepin

Le Royal de Frank Carlin semble être assuré du championnat de la Ligue Senior de Québec par l'équipe montréalaise a mis deux autres victoires à son crédit en fin de semaine alors qu'il venait aux prises avec le St-François de Sherbrooke, et grâce à ces deux gains les meneurs du circuit George Slater ont maintenant un avantage de onze points sur les protégés du géant Yvan Dugré de Sherbrooke, qui détiennent la deuxième position.

Samedi soir le club de la métropole est allé livrer combat aux représentants des Cantons de l'Est à Sherbrooke, et le Royal a triomphé de ses rivaux par le résultat de 4 à 3 tandis qu'hier après-midi les deux équipes se sont rencontrées au Forum devant pas moins de 11-800 personnes à ce dernier duel. Les hommes de Carlin s'affirmèrent de nouveau supérieurs à leurs adversaires car ils l'emportèrent par 6 à 3.

Les Royaux ont maintenant joué leurs huit dernières parties sans essuyer un seul échec et dans les trois joutes disputées contre le Sherbrooke le club de Carlin n'a pas connu la défaite, gagnant la première partie par 2 à 1 après une manche supplémentaire.

Bob Pepin a été sans contredit l'étoile des deux joutes de fin de semaine car samedi soir, dans la ville des Cantons de l'Est, il enregistra le point victorieux et hier, au Forum, il enregistra 2 buts et obtint une assistance.

Gerry Plamondon, Pete Morin, Cliff Malone et Fernand Gladu s'affirmèrent sur l'attaque tandis que Gerry McNeil se distingua dans ses filets tout comme il l'avait fait la veille à Sherbrooke.

Herbie Carnegie fut l'étoile du St-François hier après-midi car il obtint 2 points et une assistance. Il fut bien secondé par Tony Demers et Osie Carnegie.

Sherbrooke — Buts: Leclerc; défenses: Heindl, Roy; centre: H. Carnegie; ailes: O. Carnegie, McIntyre; subs.: Goupille, Côté, Demers, Dubé, Burnett, Vingt, Forget, Robitaille, Bourdon.

Royal — Buts: G. McNeil; défenses: Lépine, Orlando; centre: Haggarty; ailes: Malone, Plamondon; subs.: D. McNeil, Cox, Fryday, Crawford, Gladu, Morrison, Pepin, Morin, Laforce.

JOUTE D'HIER

Première période	
1—Royal: Plamondon (Malone et Lépine) . . .	37
2—Sherbrooke: Demers (H. Carnegie) . . .	4.46
3—Sherbrooke: H. Carnegie (O. Carnegie) . . .	4.55
4—Royal: Morin (Orlando, Plamondon) . . .	11.06
5—Royal: Malone (Lépine) . . .	12.05
Punitions: Morrison, Roy, Orlando et Heindl.	
Deuxième période	
6—Royal: Pepin (Morin) . . .	19.55
Punitions: Dubé, Orlando 2 et Robitaille 2.	
Troisième période	
7—Royal: Gladu (Cox et Crawford) . . .	5.08
8—Sherbrooke: H. Carnegie (O. Carnegie) . . .	11.31
9—Royal: Pepin (Morin et Fryday) . . .	15.46
Punitions: Goupille et Dubé (mauvaise conduite) et Orlando 2.	

JOUTE DE SAMEDI

Première période	
1—Sherbrooke: McIntyre (O. Carnegie) . . .	12.45
2—Sherbrooke: Demers (O. Carnegie) . . .	13.35
Punitions: Forget et Orlando.	
Deuxième période	
3—Royal: Haggarty (Malone et Plamondon) . . .	1.18
4—Royal: Fryday (Crawford) . . .	6.35
5—Sherbrooke: Côté, Dubé . . .	8.35
6—Royal: Morrison (Pepin, Lépine) . . .	13.25
Punitions: Orlando et Roy 2.	
Troisième période	
7—Royal: Pepin, Morrison . . .	9.21
Punition: Malone.	

La Q. A. H. A. a décidé du cas de M. Groleau

Le joueur des Citadelles de Québec est suspendu pour cinq ans lors de l'assemblée tenue samedi — Le cas de Manastersky est remis au 18 décembre

Lors de l'assemblée de la Québec Amateur Hockey Association, samedi après-midi, il a été annoncé que les Citadelles de Québec de la ligue junior, avaient perdu un total de vingt-cinq points parce qu'ils avaient aligné Muriel Groleau, le meilleur compteur de l'équipe, qui avait dépassé la limite d'âge pour un junior. Quant à Groleau, il a mérité une suspension de 5 ans, suspension fort méritée.

Le National en a ainsi profité pour monter seul en première position de la division Sud, tandis que les Citadelles sont maintenant installées en dernière position, à égalité avec le Saint-François de Sherbrooke. Le Québec a perdu toutes les parties auxquelles Groleau a participé.

Le sort de Tommy Manastersky, joueur de défense du Royal junior, n'a pas été encore décidé, et il ne sera pas avant le 18 décembre, lors de la prochaine assemblée de la Q.A.H.A. Manastersky demeure toujours suspendu.

LES ROVERS DECLASSÉS

LES NEW-YORKAIS ONT ETE VAINCUS PAR LES OLYMPIQUES DE BOSTON PAR 9 A 1 HIER AU MADISON SQUARE GARDEN

New-York, 6. — Les Olympiques de Boston ont pu passer sur un pied d'égalité avec les Rovers de New-York dans le classement de la Ligue Senior de Québec mais la position du club bostonnais n'est pas très avantageuse car les Rovers du géant Watson occupent la dernière place,

Petites Annonces

LOTS A VENDRE

Près Université de Montréal. Aven. des Pontonniers, 3 lots à vendre. Avenue Fendall. Appelez Zone 4, 232. 7-12-48

LOGEMENT A PARTAGER

Partagerais logement chauffé, 3 pièces, propre et meublé avec homme d'affaires, jeune homme de bonne éducation ou étudiant à l'Université. De l'ormier et Bélanger. Ecrire donnant détails à Case 150, "Le Devoir". J.N.O.

TARIF

Annonces classifiées "Le Devoir" — BElair 3361 430 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)

1 cent le mot; 25c minimum complet. Annonces facturées 15c le mot, minimum 40c.

Annonces semi-videttes (caractères de différentes grosseurs ou indéchiffrables, etc.). Tarif journal sur demande. (Variant de 8c à 5c la ligne, mesure selon le nombre de lettres par ligne, selon le nombre d'insertions.)

Natalités, services, services annuels, grand-mère, remerciements, mariage, etc., etc. 2 cents le mot, minimum 50c l'insertion.

DEUX ECHECS POUR LES AS

LES QUEBECOIS ONT DU BAISSER PAVILLON DEVANT LES SENATEURS. SAMEDI ET HIER DANS LES SERIES DE LA LIGUE SENIOR DE QUEBEC

Les Sénateurs d'Ottawa ont fait un gain sensible en fin de semaine dans les séries de la Ligue Senior de Québec car l'équipe de Georges Boucher a pu enregistrer deux victoires aux dépens de Tony Gorman et de l'équipe de l'Est. Les Sénateurs ont remporté la troisième position, 2 points derrière le Saint-François de Sherbrooke, et les Sénateurs ont joué quatre parties de moins que les représentants des Cantons de l'Est.

Samedi soir, à Ottawa, les Sénateurs ont eu raison des joueurs de l'Est par le résultat de 5 à 2 et hier l'Ottawa a triomphé des As de Québec par 8 à 4 dans la Vieille Capitale.

Eddie Dartnell, qui a déjà formé une ligne d'attaque avec Billy Reay et Bill Robinson, alors qu'il jouait pour les As de Québec, a complété 3 points samedi soir et il a obtenu 2 buts et autant d'assistances hier après-midi alors que les Sénateurs l'ont emporté par 8 à 4.

Hier après-midi, les Sénateurs ont pris une avance de 3 à 0 aux 22 premières minutes de jeu mais les As se sont ralliés pour égaliser le résultat. Les joueurs de Georges Boucher ont toutefois compté 5 buts par la suite pour s'assurer la victoire.

Cette partie a été marquée de 16 punitions dont deux majeures. Dagenais, Emberg, Smith, Check, Robinson et Stahan ont été les autres compteurs des vainqueurs. Labrie, Wiley, Planché et Tremblay ont obtenu les buts des perdants.

Samedi soir, Frank Dartnell a enregistré 3 buts pour permettre aux Sénateurs de l'emporter 5 à 2. Emberg et Stahan ont été les autres compteurs. Wiley et Raglan ont réussi les buts des perdants.

OTTAWA: Fraser, Trainor et Copp; N. Tremblay; Blarney et Robinson; Stahan, Irvine, Hellyer, Greene, Check, Smith, Dagenais et Emberg.

QUEBEC: Marois; Renaud et Zeidel; Raglan; Smith, L. Tremblay; Labrie, McBride, Marshall, Planché, Frezell, Imlach, Wiley, Scholes et Blute.

Arbitres: L. Bennett et Gordon McNaught.

JOUTE D'HIER

Première période	
1. Ottawa, Emberg (Check) . . .	3.44
2. Ottawa, Smith . . .	5.43
Punitions: Raglan 2, Greene, N. Tremblay, McBride, Stahan, Frezell.	
Deuxième période	
3. Ottawa, Check (Greene) . . .	2.48
4. Québec, L. Tremblay . . .	7.51
5. Québec, Planché . . .	9.40
6. Québec, Wiley . . .	15.11
7. Ottawa, Dartnell . . .	19.30
Pun.: L. Tremblay et Robinson, majeures; Stahan, N. Tremblay, McBride, Fraser (service par Emberg), Scholes, Hellyer.	
Troisième période	
8. Ottawa, Dagenais . . .	4.41
9. Ottawa, Dartnell . . .	14.03
10. Québec, Labrie . . .	16.18
11. Ottawa, Robinson . . .	18.36
12. Ottawa, Stahan . . .	19.36
Punition: Irvine.	

PARTIE DE SAMEDI

Première période	
Aucun point.	
Pun.: Irvine, Robinson.	
Deuxième période	
1. Ottawa, Dartnell . . .	7.12
2. Ottawa, Emberg . . .	8.50
3. Ottawa, Stahan . . .	11.50
4. Québec, Wiley (Labrie) . . .	18.10
Pun.: N. Tremblay, Renaud et McBride.	
Troisième période	
5. Québec, Raglan . . .	11.02
6. Ottawa, Dartnell . . .	15.36
7. Ottawa, Dartnell . . .	18.44
Punition: Dartnell.	

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE					
	G.	P.	N.	P.	C. Pts
Boston . . .	12	4	2	61	39 26
Détroit . . .	11	6	2	61	47 24
Canadiens . . .	7	7	4	44	32 18
Chicago . . .	8	11	1	60	82 17
Toronto . . .	6	9	5	49	57 17
Rangers . . .	3	10	4	36	56 10

LIGUE AMERICAINE					
(Division Est)					
	G.	P.	N.	P.	C. Pts
Providence . . .	16	5	2	117	53 34
Hershey . . .	12	9	2	76	70 26
N-Haven . . .	9	14	4	96	119 22
Springfield . . .	6	16	2	72	94 15
Philadelph. . .	4	16	3	62	132 11
Washington . . .	3	17	3	53	119 9

(Division Nord)					
	G.	P.	N.	P.	C. Pts
St-Louis . . .	15	4	3	95	65 30
Pittsburgh . . .	12	7	3	95	65 27
Buffalo . . .	13	10	2	100	74 28
Indianap. . .	10	7	5	77	73 25
Cleveland . . .	9	6	5	76	68 23

LIGUE SENIOR					
	G.	P.	N.	P.	C. Pts
Royal . . .	18	3	2	106	53 38
Sherbrooke . . .	13	7	1	91	58 27
Ottawa . . .	11	10	0	108	82 22
Valleyfield . . .	11	10	0	108	82 22
Québec . . .	8	11	4	81	90 22
Shawinigan . . .	9	18	0	95	131 18
Boston . . .	6	14	1	81	139 13
New-York . . .	6	17	1	86	120 13

M. Omer Lalonde est candidat dans Vaudreuil-Soulanges

Il briguera les suffrages comme conservateur à la prochaine élection fédérale — Prochaines conventions

Vaudreuil, 6 (Par Guy Lemay, notre envoyé spécial). — M. Omer Lalonde, marchand, de Rigaud, a été choisi hier après-midi candidat du parti progressiste-conservateur dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. M. Lalonde briguera donc les suffrages à la prochaine élection fédérale.

La convention s'est tenue dans la salle du Centre des Loisirs, et M. Lalonde a été choisi après trois tours de scrutin. Trois candidats étaient sur les rangs. Ce sont M. Lalonde, Roger Sullivan, de l'Île Perrot, et le Dr A.-B. Clément, des Cédres, coroner de la région.

La réunion était sous la présidence de M. Henri Crépault, C.R. M. Paul Gravel avait chargé des procédures, à la convention. Au premier tour de scrutin, M. Lalonde obtenait 45 voix, M. Sullivan, 41 et le Dr Clément, 29. Afin de ne pas influencer le second vote, M. Grépault n'a pas donné le résultat après le premier tour de scrutin. Le second tour de scrutin a donné les mêmes résultats, et comme il avait été décidé au préalable, le Dr Clément a été automatiquement éliminé. Le troisième vote a donné à M. Lalonde 63 voix, et M. Sullivan 51 voix. On comptait 116 délégués officiels, soit deux par chaque poll du comté.

Après le choix du candidat, de brèves allocutions ont été prononcées par M. Lalonde et M. Jean-Paul Chauvin, candidat choisi dans le comté d'Outremont, lundi dernier. Les discours ont dû cependant être abrégés à cause d'une panne d'électricité qui a jeté tout le village dans l'obscurité. M. Lalonde a cependant remercié les délégués qui lui ont fait confiance et a dit qu'il aura l'occasion de discuter politique avec les électeurs du comté, dans un avenir rapproché.

Notes biographiques

M. Lalonde est âgé de 51 ans. Il a fait ses études au collège Bourget, de Rigaud. Il est aujourd'hui marchand, de Rigaud. Le candidat a annoncé que l'organisation progressiste-conservatrice du comté de Vaudreuil-Soulanges ira toujours de l'avant et qu'on fera l'impossible pour remporter une victoire éclatante dans le comté lors de la prochaine élection fédérale.

Prochaines conventions

On a annoncé hier aussi que deux autres conventions conservatrices auront lieu d'ici quelques jours. Ce soir, dans le comté de Saint-Marie, plus de 412 délégués se réuniront à la salle paroissiale de l'église du Sacré-Coeur, coin Ontario et Plessis, pour choisir un candidat. Mardi après-midi, une autre convention aura lieu dans le comté de Châteauguay-Huntingdon-Lachapelle. La réunion aura lieu dans l'après-midi à Sainte-Martine.

Le problème des Arabes en Palestine

S. Exc. Mgr Arthur Hughes, inter-nonce apostolique en Egypte, vient de publier dans le Catholic Herald de Londres, l'appel suivant, daté du Caire, le 2 novembre 1948 — Il a été reproduit dans le Catholic News de New-York du 20 novembre

La situation des 600,000 réfugiés arabes de Palestine est désastreuse. Les pays arabes ont fait et font encore généreusement leur devoir pour soutenir ces malheureux. Mais le problème dépasse les possibilités de la charité privée et le budget des nations du Moyen-Orient. Il requiert simultanément une contribution internationale sur une large échelle. On pourrait se demander où le reste des \$12,000,000 de fonds de l'UNRWA est allé et pourquoi cette somme n'a pas été immédiatement affectée au secours arabe. La réponse serait révélatrice.

20% des réfugiés arabes sont chrétiens. Ils ont dû abandonner des régions catholiques ou, comme à Haïffa, des églises ont été profanées par les Juifs. Des crucifix et des statues de Notre-Dame ont été honteusement mutilés. Le séminaire patriarcal à Beit-Jala et la propriété des Saliens à Cremisan ont été récemment bombardés et occupés par les Juifs. Plusieurs religieux furent blessés. Un prêtre de Palestine n'aurait le semaine dernière que les Juifs montrant particulièrement leur haine contre nos institutions catholiques.

La difficulté de résoudre le problème des réfugiés et les obstacles à leur retour constituent un effort délibéré des Juifs pour décimer les Arabes et détruire le christianisme en Palestine. Je voudrais rappeler à vos lecteurs qu'il y a un hiver en Palestine et en Transjordanie, avec de la neige et un froid intense, de novembre à la fin de mars. Nous avons donc un grand et urgent besoin de secours sous forme de couvertures de laine, sacs de couchage, vêtements chauds, médicaments, nourriture.

J'entends dire que les mains s'ouvrent peu à nos appels et je suis étonné de cette preuve d'ignorance et d'indifférence à l'égard de ce grave problème. Je suis consterné de l'insensibilité avec laquelle le public accepte l'idée d'exposer à la mort et aux privations 600,000 Arabes, y compris des milliers de chrétiens, pour faire de la place à 600,000 Juifs.

La charité chrétienne et la simple humanité devraient enseigner la pitié pour ces réfugiés, quels que soient leur race ou leur credo. Elles ne devraient sûrement pas exclure les chrétiens et les mahométans, qui craignent Dieu, pour donner la préférence à la population juive en majorité non-religieuse. Tout en ne désirant aucun mal à celle-ci, nous ne devrions pas permettre par notre indifférence que le malheur accable des centaines de mille malheureux qui sont dans un si grand besoin.

Envoyés aux Assises

Deux débardeurs, Laurent et Léonard Baben, accusés d'avoir volé 370 lingots de cuivre pesant près de 9 tonnes et ayant une valeur d'environ \$4,000, ont subi leur examen volontaire devant le juge Armand Cloutier, qui les a envoyés à la Cour du banc du roi, après que leur avocat, Me Willie Proulx, c.r., eut déclaré qu'il n'avait pas de réticences à faire entendre à cette phase de la procédure.

Me Jean Brisson occupait pour la poursuite.

2,000 autres téléphones

Pour les centraux Wilbank, Fitzroy et Wellington

Une vaste section additionnelle d'outillage automatique a été mise en service au central téléphonique de Wellington, de bonne heure, ce matin. Environ 2,000 nouveaux abonnés domiciliaires des centraux Wilbank, Fitzroy et Wellington obtiendront le service du téléphone par suite de cette extension.

De ces nouveaux appareils, environ 1,800 seront raccordés en quelques semaines. Quelque 200 commandes demeureront inexécutées jusqu'à ce que l'on ait terminé les travaux de câblage extérieur essentiels au raccordement, et dans certains cas, le délai se prolongera forcément jusqu'au mois de février. De plus, environ 2,000 abonnés répartis sur le territoire desservi par les centraux Wilbank, Fitzroy et Wellington, et dont le service est fourni selon le mode manuel obtiendront le service automatique au cours de la semaine prochaine par suite de l'extension.

Cette extension de service portera à près de 36,000 le nombre des raccordements effectués par la compagnie de Téléphone Bell du Canada dans la région métropolitaine au cours de 1948.

Vingt-cinq voitures de luxe pour le C.N.

M. R. C. Vaughan, C.N.C., président et directeur général du Canadien National, annonce que sa compagnie vient de placer une commande pour 25 voitures de voyageurs de luxe d'une valeur de \$35,500,000. Les nouvelles voitures seront construites par la Canada Car and Foundry.

Les nouvelles voitures de voyageurs pourront asseoir 60 voyageurs et seront divisées en deux sections. La première pourra asseoir 32 personnes et la seconde, aménagée pour les fumées, pourra recevoir 28 personnes. Douze des nouvelles voitures seront décorées en bleu et les treize autres en rouge-rouge. Le plancher sera recouvert de marbre et des insertions portant les initiales du Canadien National seront placées à l'entrée de chaque wagon. La salle des dames sera recouverte d'un tapis.

Un système spécial de climatisation assure un confort parfait durant l'été et l'hiver.

Mille cadeaux pour les blessés vétérans

Un appel du nouvel organisme, les "Divertissements aux anciens combattants hospitalisés"

On sait que Mme Jean Després s'occupait de distraire les 1,100 anciens combattants que compte l'hôpital Ste-Anne de Bellevue. Les dames auxiliaires de la section Jean Brillant, par ailleurs, envoyaient des colis aux hospitalisés de l'hôpital de la Reine Marie. Afin que les blessés soient encore mieux servis, toutes ces dames ont décidé de s'unir et tandis que les habitudes du spectacle de Jean Després recevront les colis des Dames de la section Jean Brillant en surplus, les familles des cols des Dames de la section Jean Brillant jouiront désormais du spectacle offert par Jean Després.

Par l'organe de Mme Jean Després, du commandant Robert Haineault et de Mme J.-A. Perreault, présidente de la section cordiale bienveillance du public.

Six mois de prison pour cambriolage

"Puisque vous n'avez pas de cœur pour votre famille, nous ne pouvons en avoir pour vous", a déclaré le juge Gustave Marin, avant d'imposer une peine de 6 mois d'emprisonnement à un père de 11 enfants, Jean Baptiste Bertrand, 44 ans, 3743, Colonial, qui s'était reconnu coupable d'avoir cambriolé une maison privée en compagnie de l'un de ses fils, Ulric, 31 ans, qui lui-même éclopé de 3 mois pour le même délit.

Le père avait réclamé la clémence du tribunal, au nom de sa famille, mais le juge rétorqua: "J'ai appris que vous étiez un sans-cœur, dont les enfants et la femme malade doivent dépendre depuis des mois de la charité publique. Vous ne méritez aucune sympathie".

Deux autres inculpés, Ernest Henrichon, 40 ans, 2046, Fullum, et Armand Lavigne, 31 ans, 2324, Marianna, qui avaient volé pour \$300 de bois de construction, ont été condamnés à 4 mois chacun, par le même juge, tandis que Maurice Demeulle, 23 ans, 1259, Amherst, coupable d'avoir dérobé pour \$1,575 d'appareils de bureau, dans un établissement d'Outremont, devra purger une peine d'un an.

ARRÊTE VITE LE MAL DE TÊTE

ASPIRIN

PRIX LES PLUS BAS

12 comprimés . . . 18c
24 comprimés . . . 29c
100 comprimés . . . 79c

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI



quant au temps
quant à la qualité
voilà notre mot d'ordre

EN-TÊTES DE LETTRES
FACTURES
PROSPECTUS
PROGRAMMES
LIVRES
AFFICHES

CATALOGUES
BROCHURES
JOURNAUX
REVUES
MAGAZINES

L'IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITÉE

430-434 EST, RUE NOTRE-DAME

BELAIR 3361

MONTREAL

RADIO

LUNDI, 6 DECEMBRE

SOIREE

4.00 P.M. CBF-Yvan l'Intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Une vedette.
CKVL-Chansonnette.
5.10 P.M. CBF-Sports.
CKAC-Sports.
5.15 P.M. CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Dites-moi.
5.25 P.M. CBF-Sport.
CKAC-La pièce du jour.
5.30 P.M. CBF-Bevue d'actualité.
CBM-Junior Red Cross.
CKAC-Sports.
CKVL-Nouvelles.
5.35 P.M. CKVL-Chansonnette.
5.40 P.M. CKAC-Quel de nouveau.
5.45 P.M. CBF-En dinant.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
5.55 P.M. CKVL-Le sport.
5.58 P.M. CBF-En dinant.
CBM-En dinant et sou-
rière.
CKAC-Choix de l'Alain.
CKVL-Chansonnette.
7.15 P.M. CBF-Métropole.
CBM-Variétés.
CKAC-Music Hall.
7.25 P.M. CKAC-Banquet.

MARDI, 7 DECEMBRE

5.00 A.M. CKAC-Nouvelles.
CBM-Jour.
5.05 A.M. CKAC-Lever de soleil.
5.30 A.M. CKAC-La messe du jour.
6.00 A.M. CBF-Bouquet.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bouquet.
6.05 A.M. CKAC-Éveil.
6.15 A.M. CKVL-Pré-é.
6.25 A.M. CKVL-Nouvelles.
6.30 A.M. CBF-Opéra.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CKVL-Silence.
7.30 A.M. CBF-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
7.45 A.M. CKAC-Actualités.
7.55 A.M. CBF-Musique.
CBM-Musique.
CKVL-Nouvelles.
8.00 A.M. CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Nouvelles.
8.10 A.M. CBF-Chronique.
CKAC-Boul. Légaré.
8.15 A.M. CBF-Elevations.
CBM-Dévotions.
8.30 A.M. CBF-Mémoires.
CBM-Mémoires.
8.55 A.M. CKVL-Nouvelles.
9.00 A.M. CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CKVL-Rosemarie Bauhu.
9.05 A.M. CBF-Chansonnette.
CBM-Edna May.
CKAC-Pierre Stein.
9.15 A.M. CBF-Mémoires.
9.25 A.M. CBF-Banquet.
CKAC-Banquet.
9.30 A.M. CBF-Le p'tit train.
CBM-Clevelandais.
CKAC-Les magiciens.
9.45 P.M. CBF-Emission éducative.
CKAC-Fleurs et chard.
9.50 A.M. CKAC-Mémoires.
9.55 A.M. CKVL-Nouvelles.
10.00 A.M. CBF-Sur nos ondes.
CBM-Panorama.
CKAC-Actualités.
CKVL-Nouvelles.
10.05 A.M. CKAC-Fera Robidoux.
10.15 A.M. CBF-Père nous.
CBM-Kindergarten.

SOIREE

6.00 P.M. CBF-Yvan l'Intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Une vedette.
CKVL-Chansonnette.
6.10 P.M. CKAC-Canada Quiz.
6.15 P.M. CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Dites-moi.
6.25 P.M. CBF-Sport.
CKAC-La pièce du jour.
6.30 P.M. CBF-Actualité.
CBM-Diversément.
CKVL-Nouvelles.
6.40 P.M. CKAC-Quel de nouveau.
6.45 P.M. CBF-En dinant.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
6.55 P.M. CKVL-Le sport.
7.00 P.M. CBF-En homme et son
pêche.
7.10 P.M. CBF-Banquet.
CKAC-Banquet.
7.15 P.M. CBF-Métropole.
CBM-En dinant et Swing.
7.25 P.M. CKAC-Banquet.
7.30 P.M. CBF-En dinant et Robert.
CBM-En dinant et Robert.
CKAC-En dinant et Robert.
CKVL-Chansonnette.

LUNDI, 6 DECEMBRE

CBF, 690 - CBM, 940 - CKAC, 730 - CKVL, 990

"La chanson du bonheur"

Livre de M. L.-P. Audet lancé à Québec

Québec, 6 (D.N.C.) — "Le sourire ne coûte rien et fait beaucoup", a souligné M. Louis-Philippe Audet, au cours d'une réception organisée à l'occasion du lancement de son dernier ouvrage: "La chanson du bonheur".

Dans une brève allocution, en réponse aux hommages qui lui étaient présentés par ses camarades du ministère du Bien-être social et de la jeunesse, l'auteur a attiré l'attention sur le dynamisme de la belle humeur et du sourire. "Nul n'a plus besoin d'un sourire, dit-il, que celui qui n'en a pas à offrir."

La manifestation s'est déroulée au Châtelet des employés civils, dans une atmosphère de gaieté, d'émotion et de fraternité, célébrant l'apparition de "La chanson du bonheur". M. Olivier-Guy d'Auray, directeur de l'Association des employés civils et représentant le ministère du Bien-être social et de la jeunesse, a présidé.

Des allocutions furent prononcées par M. Pellerin Lagloire, président de l'Association des employés civils, M. Gustave Poisson, sous-ministre du Bien-être social et de la jeunesse, et M. Louis-Philippe Audet.

Le R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., doyen de la Faculté des sciences sociales, fut empêché d'arriver au début de la réception, mais c'est avec plaisir qu'il a accepté de dîner avec l'auteur, au châtelet des employés civils, sur invitation de M. Lagloire.

Le R. P. Lévesque avait déjà rendu un beau témoignage à M. Audet en écrivant la préface de son volume.

\$500 d'amende

Conrad Thérault, 2052, Clark, propriétaire de quatre maisons de chambres, dont une sise à 3607, O. Dominique, a été condamné à \$500 d'amende et aux frais, ou 6 mois de prison, et sans délai pour payer l'amende, après qu'il eut été reconnu coupable d'avoir négligé d'afficher la carte mentionnant les taxes à charger, pour la location de ses chambres, à l'endroit précité, et d'avoir exigé, pour la location de deux chambres, le double du loyer légal maximum permis par la Commission des prix.

Le procès avait débuté, hier après-midi, devant le juge Irénée Lagarde, et Me Irénée Larivière, avocat de la poursuite, avait fait entendre plusieurs témoins. En prononçant la sentence, le tribunal a déclaré qu'il avait rarement entendu une cause où les témoins, dont l'accusé et sa femme, s'étaient si peu souciés de dire la vérité.

Par la faute de M. Hertz

Répertoire et radio

Si nous revenons cette semaine sur le Théâtre de Radio-Collège, c'est qu'il s'applique à résoudre un problème radiophonique qui ne manque pas d'importance: celui du répertoire.

Précisons qu'il s'agit en l'occurrence de radio éducative. On ne cherche pas seulement à nous divertir, à nous faire passer une heure agréable, mais aussi et surtout à nous instruire. Radio-Collège procède par étapes. Cette année, les directeurs se sont fixés comme but de nous donner une idée à la fois générale et précise du théâtre au XIXe siècle.

Quels problèmes ont-ils rencontrés? D'abord les problèmes inhérents à toute émission: interprétation, réalisation, montage; nous avons dit déjà comment ils s'en tirent. Mais ils devaient aussi faire face à une seconde série de problèmes, particuliers à leur tentative, dont nous n'avons pu dire pas la mesure exacte quand nous avons rédigé, l'autre jour, notre première chronique. Voyons-en quelques-uns.

D'abord le répertoire. Les musiciens ont de la veine. Combien de temps dure une symphonie? un concerto? une sonate? On n'en trouve guère qui ne puissent loger dans l'heure radiophonique, mesure arbitraire mais fermement établie par la discipline de nos postes. Sans doute sommes-nous réduits à des fragments des grandes œuvres chorales mais tout le domaine mentionné plus haut, déjà fort vaste, le radio en transmet les chefs-d'œuvre dans leur intégrité.

Il n'en va pas de même pour le théâtre. Bien peu de pièces échappent à l'adaptation, à la condensation si vigoureusement dénoncée par les Français depuis l'invasion des omnibooks et des digests américains. Pour donner, en une vingtaine d'émissions, une idée assez complète du répertoire théâtral du XIXe siècle, il faut couper, réduire, servir en capsules.

On pourrait aussi servir moins de pièces et les servir entières? On y a songé à Radio-Collège. On est même tenté par cette formule: il n'est pas impossible qu'on l'adopte une autre année. Mais était-il opportun de servir tout au long les tragédies du romantisme? On aurait eu plaisir à goûter le Musset de la saison mais les autres, y compris le Hugo? N'oublions pas que ce siècle est dominé par le "plus grand poète, hélas, de la littérature française". Valait-il la peine de protéger jusqu'au dernier vers des œuvres qui pour la plupart n'ajoutent pas grand-chose à la gloire du théâtre?

On ne l'a pas cru à Radio-Collège et je crois qu'on a eu raison.

Ce qu'il faut demander à Radio-Collège, cette année, c'est une anthologie intelligente. Qu'on choisisse pour nous parmi tous ces morceaux de bravoure; qu'on nous serve sur le plat les parties les plus tendres en laissant de côté le plus coriace, faut-il s'en plaindre?

Mais non. La comparaison ne tient pas. Car Radio-Collège ne veut pas tenir compte de notre seul plaisir. J'ai reproché à l'adaptation de retenir certains "couplets"; on me répond que le théâtre romantique en est coulé et que pour nous renseigner à son sujet, il faut bien en donner quelques exemples.

C'est juste.

Mais alors, quelle gageure! Les interprètes doivent assimiler ces rôles immenses en six heures de répétition. Le scripteur qui adapte n'a pas que cela à faire. Il faut coincer l'adaptation de *Ruy Blas* ou de *Fantasio* entre dix autres besognes. On ne peut guère, dans ces conditions, vivre longtemps avec chaque personnage et l'interroger longuement sur l'essentiel de son message particulier.

Si l'on tient compte de tous ces problèmes, le résultat de chaque dimanche soir doit nous étonner. Mais les directeurs insistent encore pour que nous ne séparions pas la causerie du texte joué, pour que nous jugions à la fois l'un et l'autre, comme un tout complet.

Bref, tous ces renseignements m'inspirent une ligne de conduite. En ouvrant l'appareil, au lieu de me figurer une soirée à l'Académie française, je m'imagine simplement que je suis assis derrière un pupitre, en classe de Belles-Lettres. Comme le point de vue change! Au lieu de pester contre une interprétation trop hâtive, je me prends à crier bravo! Car on a rarement vu un professeur de collège qui réussit aussi bien à illustrer ses leçons.

Gérard PELLETIER

Feu le chanoine Jean-J. Dubé

Québec, 6 (D.N.C.) — L'École Normale Laval vient de perdre un de ses anciens élèves les plus distingués de la province, l'un des éducateurs les plus dévoués, en la personne de M. le chanoine Jean-Joseph Dubé, principal de l'École Normale Laval depuis 20 ans, qui est décédé à l'Hôtel Dieu de Québec, M. le chanoine Dubé, qui était âgé de 65 ans et 2 mois, avait plus de quarante ans de sacerdoce et avait passé 43 années de sa vie à l'institution où il a terminé sa tâche.

Le défunt était chanoine honoraire du chapitre métropolitain de Québec depuis le 30 avril 1942 et occupait la charge de principal de l'École Normale Laval depuis 20 ans, après avoir occupé le poste d'assistant-principal pendant six ans.

Père et fils accusés de cambriolage

Un père et son fils ont comparu devant le juge Gustave Martin sous une accusation de cambriolage. Il s'agit de Jean-Baptiste Bertrand, 44 ans, 3743 rue Coloniale, et son fils de 21 ans, Uric, domicilié au No 200 est, rue Mont-Royal. Tous deux ont admis qu'ils avaient pénétré avec effraction dans une maison privée au No 4606 rue Jeanne-Mance, et d'y avoir dérobé trois moteurs, une perceuse électrique et des outils, le tout d'une valeur de \$250. Ils recevaient leur sentence hier.

Ernest Henrichon, 40 ans, 2046 rue Fullum, et Armand Lavigne, 31 ans, 2324 rue Marianne, recevaient aussi leur sentence hier du même juge. Ils ont avoué avoir volé pour \$300 de bois dans l'établissement Millette et Denis. Un troisième accusé dans cette affaire, Léonard Desormiers, 31 ans, 2324 rue Marianne a cependant choisi un procès devant jury et subira son enquête préliminaire le 10 décembre prochain.

Arbitrage probable

Le Comité exécutif de Montréal poursuit l'étude des demandes d'augmentations de salaires et de traitements formulées par les fonctionnaires, les pompiers, les policiers et les employés manuels; l'ensemble de ces augmentations représenterait une somme dépassant \$7 millions, en tenant compte des nouvelles conditions de travail réclamées. Toute la question sera très probablement soumise à un tribunal d'arbitrage.

Don magnifique des Kiwaniens à l'hôpital Sainte-Justine

Le conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine, nous fait tenir copie de la résolution suivante à l'adresse du Club Kiwanis St-Laurent:

"Attendu que le Club Kiwanis St-Laurent hebdomadaire du 21 novembre, en l'hôtel Ritz-Carlton, a bien voulu présenter à la direction de l'hôpital Sainte-Justine un don de mille deux cent trente dollars (\$1,230) dans le but de lui permettre l'achat d'un appareil de radiographie pour les dents;

"Attendu que le Conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine apprécie hautement l'esprit charitable et philanthropique qui anime les Kiwaniens

St-Laurent et l'intérêt constant qu'ils manifestent envers l'œuvre des enfants malades;

"Il est proposé par la présidence, Mme L. de G. Beaubien, secondé par Mme J.-P. A. Gagnon et

"Unanimentement résolu de prier le président et tous les membres du Club Kiwanis St-Laurent de Montréal d'accepter l'expression de la profonde gratitude du Conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine pour cette nouvelle générosité envers l'hôpital des enfants de chez nous.

"De charger la secrétaire de faire publier la présente résolution dans les journaux de la ville."

Officiers élus

La succursale du Pacifique canadien (Québec no 96) de la Légion canadienne a procédé à l'élection de ses officiers et des membres de son comité exécutif pour 1949, lors de la réunion mensuelle tenue le 1er décembre dernier. Voici la liste des officiers:

Président, A. H. Slott; 1er vice-président, H. E. Tessier; 2e vice-président, L. Simpson; trésorier, W. Haddley; secrétaire, A. E. J. Franklin; huissier d'armes, H. R. Unsworth; vérificateurs, W. Gatenby et F. Gatenby.

L'élection fut dirigée par le président sortant de charge, M. Peter T. T. Grant, et la cérémonie officielle d'installation sera tenue aux quartiers généraux de la succursale, à 354, rue Youville, le vendredi 14 janvier prochain.

Quand il neige sur Montréal

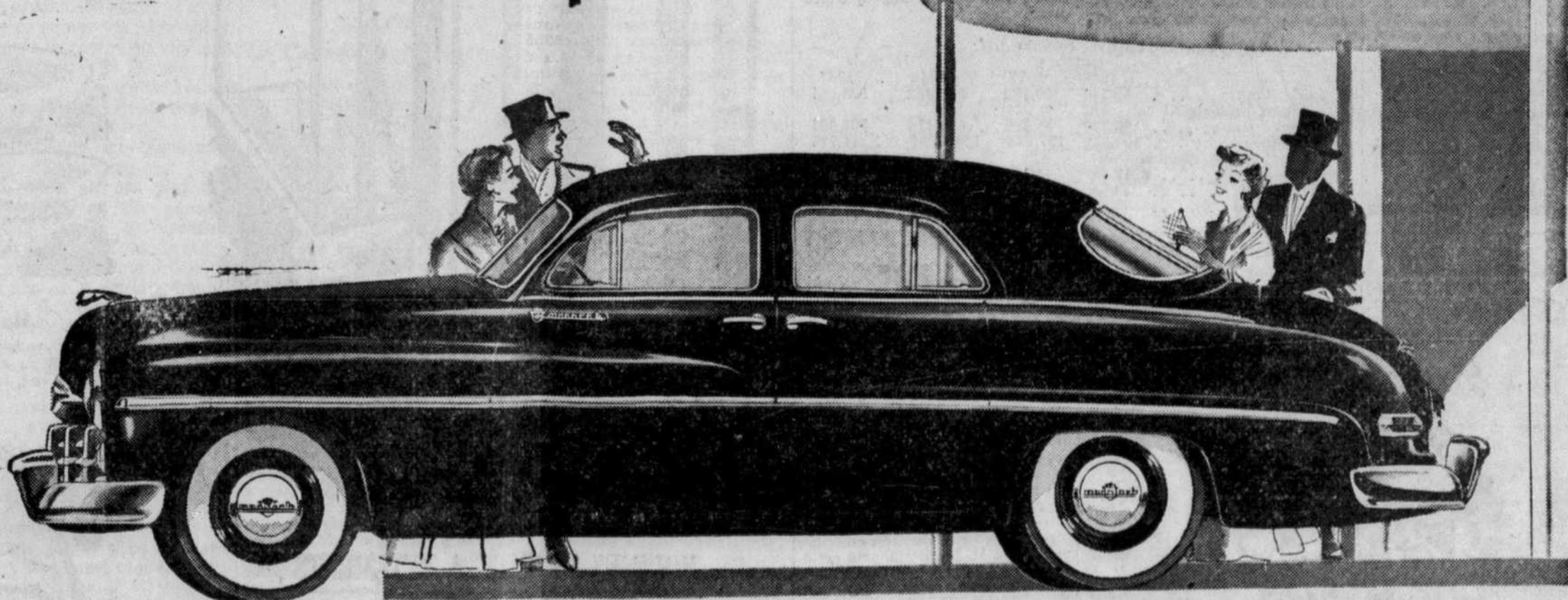


le nettoyage des rues se fait mieux et plus vite AVEC VOTRE COOPERATION.

Automobilistes, pensez à ne pas stationner dans le chemin des charrettes et des souffleurs.

AIDEZ-VOUS, LA VILLE VOUS AIDERA

Pour damer le pion aux voisins...



Elle est NOUVELLE dans ses moindres détails!

Rouler dans une vaste et belle Monarch provoque une sensation d'aise et (avouons-le...) d'orgueil. Au reste, les spacieuses dimensions, les fastueuses garnitures de cette voiture nouvelle de tout point ont été inspirées par le désir de créer chez son propriétaire une légitime fierté. Quant à son roulement, à sa parfaite docilité, à l'incomparable précision de son mécanisme — la Monarch est également hors-pair.

Ses sièges sont moelleux et profonds. Les à-coups de la route sont neutralisés par une nouvelle suspension "indépendante" des roues AV, par des ressorts à boudin, et par de nouveaux

ressorts arrière longitudinaux. Et que dire de son nouveau moteur de 110 CV, à 8 cylindres en V? Son obéissance, sa puissance vous raviront. Enfin, un système ventilateur intégrant, à commande individuelle, fournit tout l'air frais dont vous avez besoin.

Allez examiner, chez un dépositaire Monarch, la carrosserie artistement dessinée de cette voiture magnifique, ses riches tentures, ses accessoires luxueux, son ingénieux tableau de bord. Ce n'est qu'ainsi qu'on comprend vraiment notre slogan: "Préférez-vous dans une Monarch!"

A la radio: Le "THÉÂTRE FORD", chaque jeudi soir, réseau français de Radio-Canada.

DIVISION FORD-MONARCH - FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Préférez-vous dans une Monarch

GENEREUX MOTOR CO., LTD.
2144, rue Bleury

LATIMER MOTOR SALES LTD.
1953 ouest, rue Ste-Catherine

JARRY & FRÈRE LIMITÉE
7275, boul. St-Laurent

PAGE & SON, LTD.
3350, rue Wellington, Verdun

BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC.
4638, rue St-Denis

FORTIER GARAGE LTÉE
3021 est, rue Notre-Dame

BLUE BONNETS AUTOMOBILES LIMITED
7965, boul. Décarie

Augmentation des taux de taxi à Toronto

Toronto, 6 (C.P.) — La Commission de police a sanctionné une augmentation des taux des taxis. Le premier coup de taxi coûtera désormais 40 cents au lieu de l'ancien prix minimum de 40 cents pour un mille.

M. J.-R. Lévesque assermenté

Québec, 6. — M. J.-Robert Lévesque, député libéral de Gaspé-Nord, était à l'hôtel du gouvernement et a été assermenté par Me Antoine Lemieux, C.R., greffier de l'Assemblée législative, comme membre de l'Assemblée législative.

JEAN ET JOSE AU TEMPS DU SAUVEUR



Une taxe de vente à Rivière-du-Loup

Cette ville demande plusieurs pouvoirs nouveaux à la Législature

Québec, 6. — Les villes de Rivière du Loup, de Windsor et de Hull demandent des amendements à leurs chartes à la prochaine session de la Législature.

Rivière du Loup veut avoir le pouvoir d'imposer une taxe de vente, d'instituer une commission sportive, de prescrire le port de réflecteurs ou de tout autre appareil de protection sur les bicyclettes ou voitures hippomobiles circulant la nuit, d'instituer une commission d'urbanisme et une commission du tourisme, ainsi que de réglementer la forme des toits des immeubles à être construits.

La ville de Windsor, dans les Cantons de l'est, veut pouvoir accorder des frais de représen-

tion de \$500 par année à chacun de ses échevins et de \$700 par année à son maire.

La cité de Hull demande aussi l'autorisation de verser une rémunération annuelle au maire et aux échevins.

Résolutions des étudiants catholiques

Ottawa, 6 (C.P.). — La Fédération canadienne des étudiants catholiques a tenu, hier, dans la capitale fédérale, sa quatrième conférence annuelle. Les 40 délégués, représentant douze collèges catholiques du Québec et de l'Ontario, réunis sous la présidence du Dr L.-E. Lynch, du collège St. Michael's de Toronto, ont adopté des résolutions pour promouvoir les relations entre les étudiants catholiques des deux provinces; étendre le champ d'action de l'étudiant catholique; répandre les opinions des étudiants catholiques; grouper en un seul bloc, pour la défense de ses intérêts, la jeunesse étudiante catholique.

La base de Cornwallis est remise en service

Ottawa, 6 (C.P.). — Le ministre de la Défense nationale, M. Brooke Claxton, a révélé lui-même que l'ancienne base d'entraînement naval "Cornwallis", située près de Deep Brook, en Nouvelle-Ecosse, vient d'être remise en service. Cette base, qui avait été durant la guerre la plus grande de tout l'Empire britannique, avait été mise au rancart en janvier 1946. A part l'hôpital qui continuait d'y maintenir le ministère des Affaires des anciens combattants, tous ses bâtiments, d'une valeur de \$12,000,000, étaient passés aux mains de la Régie des biens de guerre pour qu'elle en dispose par la suite. M. Claxton fait savoir qu'une partie au moins de la base sera fournie pour les recrues qui doivent entrer en service en mai prochain. La base "Naden", d'Esquimalt, en Colombie canadienne, qui l'avait remplacée depuis trois ans, retombe donc à son ancien rang; mais elle conserve l'école de formation du personnel des services d'approvisionnement et de secrétariat. M. Claxton explique que la base "Naden" n'offre pas toutes les commodités nécessaires pour l'entraînement des recrues mais que celles-ci continueront de recevoir leur formation pratique sur le croiseur "Ontario", dont le port d'attache est Esquimalt.

Enquête sur la conduite de certains policiers

Québec, 6 (D.N.C.). — A la suite de certains témoignages en cour du recorder récemment, les activités des détectives de l'escouade des mœurs feront, à la demande expresse du maire Lucien Borne, le sujet d'une enquête au cours d'une réunion spéciale, aujourd'hui, du comité de discipline de la police municipale. Le maire a déclaré que le comité de discipline prendrait une attitude définie à la suite de certains témoignages, quoiqu'il lui répugne de juger de la conduite de nos policiers par les témoignages de certaines femmes. Le maire prit cette attitude hier midi, à la suite d'un long entretien avec l'inspecteur Roger Lemire, chargé de la discipline dans le département de la police municipale de Québec.

Le conflit entre les Syndicats et la Dominion Textile est réglé

Les ouvriers de St-Grégoire de Montmorency acceptent un projet d'entente préparé par les procureurs des deux parties — Les chauffeurs d'autobus de la Compagnie des Tramways présentent leur projet de contrat

Une brève dépêche en date de Québec nous annonce ce matin que le conflit entre la Dominion Textile, la Drummondville Cotton Company Ltd et leurs employés des moulins de Drummondville, Magog, St-Grégoire de Montmorency et Sherbrooke est réglé.

L'on a peu de détails de cette entente qui aurait été débattue par les avocats des deux parties pour ensuite être soumise aux ouvriers. Ceux de St-Grégoire de Montmorency l'ont acceptée hier soir au cours d'une assemblée générale.

Selon ce que nous avons pu apprendre, la nouvelle entente comporte une augmentation de 11 1/2 cents l'heure; deux nouvelles fêtes chômées et payées: Noël et le jour de l'an; une semaine de vacances payées aux taux de 2 et 4 p. c., selon le nombre des années de service. On ne sait pas si la fameuse clause 17 a été modifiée. L'on se rappelle que cette clause avait trait au remaniement des tâches. En vertu de cet article la compagnie ne pouvait modifier un système de production sans le consentement du syndicat.

La nouvelle entente a été soumise aux ouvriers des moulins de Sherbrooke, Magog et Drummondville. Si

elle est acceptée, l'on croit que le nouveau contrat sera signé dès cette semaine.

Le dernier contrat de travail intervenu entre les Syndicats nationaux qui groupent ces ouvriers et la compagnie Dominion Textile avait expiré le 9 novembre dernier. Les syndicats avaient alors présenté leurs revendications que la compagnie avait tout d'abord rejetées.

A la suggestion de la compagnie, son avocat devait préparer un projet d'entente qui devait être soumis au procureur des syndicats. Faut croire que cette méthode s'est avérée efficace, puisque aujourd'hui après un silence de quelque deux semaines, l'on nous annonce que le différend est réglé.

Les chauffeurs d'autobus

Les chauffeurs d'autobus, employés de la Compagnie des tramways de Montréal, organisés sous la bannière de l'Association canadienne des chauffeurs d'autobus, ont présenté récemment, aux autorités de la compagnie, leur projet de contrat. Les principales demandes insérées dans ce contrat sont:

Augmentation de salaire en conformité des responsabilités et du travail accompli qui a été évalué comme suit: première

année de service, \$1.25 l'heure; deuxième année et plus, \$1.40 l'heure;

Journée minimum de huit heures pour tous les chauffeurs et maximum de huit heures et trente minutes après quoi ila clause du temps supplémentaire s'applique;

La clause du temps supplémentaire, en plus de pourvoir à une rémunération additionnelle après huit heures et trente minutes de travail tient compte de l'espace de temps écoulé depuis le début de la journée du chauffeur jusqu'à ce que son travail soit complètement terminé, c'est-à-dire qu'après un espace de douze heures à compter du début du travail, quel que soit le nombre d'heures accomplies, le travail exécuté sera rémunéré au taux de une fois et demie le taux régulier du chauffeur;

La semaine régulière de travail de six jours. Temps et denier le salaire régulier d'un chauffeur qui est tenu de travailler le jour de son repos hebdomadaire; Vacances annuelles de deux semaines pour tous les chauffeurs après un an de service et de trois semaines pour ceux de vingt ans et plus;

La clause du droit d'ancienneté comporte des spécifications précises en ce qui concerne la

transformation des lignes de tramways en autobus. Il semble que ce sera un des points sur lesquels les parties entreprendront les discussions le plus rapidement.

Transport gratuit des chauffeurs non seulement pour aller et le retour au travail lorsqu'ils sont en uniforme mais par moyen d'identification particulière, afin qu'ils puissent être transportés gratuitement sur tout le réseau de la compagnie;

Paiement du temps où un employé s'entraîne pour se qualifier chauffeur d'autobus et une prime additionnelle pour ceux qui entraînent de nouveaux chauffeurs.

Dépeuplement d'un arbre de Noël

Les employés de la laiterie Poupart & Cie Limitée, organisés en association connue légalement sous le nom de "Le Syndicat des employés de laiteries Inc.", organisent pour le 19 décembre une fête de famille où l'on procédera au dépeuplement d'un arbre de Noël, pour le bénéfice de tous les employés, leurs femmes et leurs enfants.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS

FERMES MERCREDI — FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

ARTICLES EN PLASTIQUE

pour la garde-robes, la cuisine...



Porte-souliers cretonne

Pour 6 paires. Cretonne rose, bleu, vert, 1.49

Nappes en plastique

Qualité VECONAS, Plastique transparent à placer sur une nappe de toile 48" x 54", .98

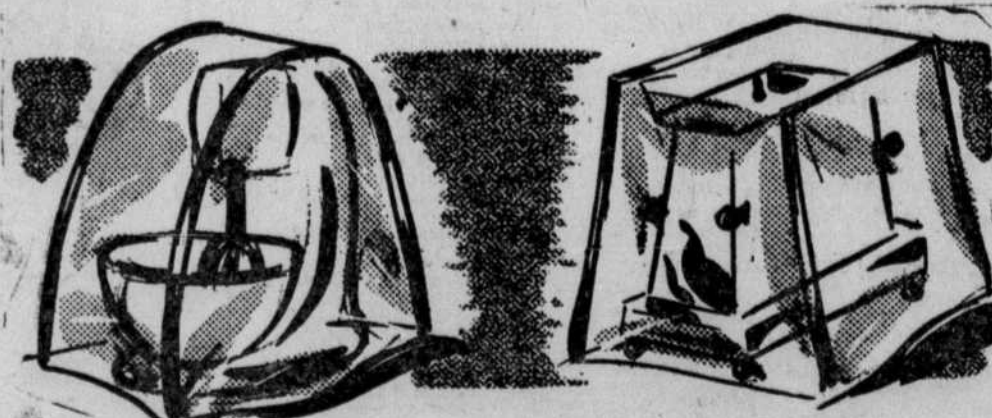


Housses de plats

Tissu synthétique VYNIL pour les plats PYREX ou autres. 4 nuances: jaune, vert, rouge, bleu. La série .75

Couvre-bols en Vynil

Six housses dans 6 dimensions différentes. LA SERIE .39



Housses pour sa machine

Une housse protectrice et transparente. .69

Housse de grille-pain

Plastique clair et transparent. Prix de vente. .39



Housses pour sa machine

à laver si utile... Plastique clair bleis de couleur. 1.59

Couvre-épaules plastique

Pour: blouses, complets, costumes. Prix de vente. .45

Dupuis Frères

DUPUIS-Messanin

Sourds

VOYEZ LE PLUS RECENT MODELE DE

PARAVOX

Ne pèse que 4 1/2 onces complet. Petit, léger, puissant, efficace, INCASSABLE (exclusivité de)

PARAVOX

LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE

"L'essayer c'est l'adopter"

Gilbert JOBIN, Spécialiste

3610, rue DUROCHER

Suite 11, près de Prince-Arthur O. LA. 5975

DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIRE.

UN SEUL BUREAU A MONTREAL

Augmentation de la production minérale dans la province

M. Onésime Gagnon, ministre des mines par intérim, vient d'émettre le bulletin statistique du mois d'octobre 1948, concernant la production minérale de la province de Québec.

On voit par ce bulletin que les productions d'or, d'argent et de produits d'argile ont été beaucoup plus élevées durant le mois d'octobre 1948 que durant le mois correspondant de 1947. Il y a aussi eu une légère augmentation dans l'amiant et la chaux. La production de ciment a par contre été un peu plus faible que l'an passé.

Comparativement au mois de septembre de cette année, les produits d'argile seuls ont enregistré une faible hausse. L'amiant, l'or et l'argent ont subi une légère baisse et la chaux et le ciment, une baisse plus prononcée.

Voici le tableau des chiffres comparatifs:

	Octobre 1948	Octobre 1947	Dix mois 1948	Dix mois 1947
Amiant, tonnes	65,780	59,462	588,862	538,061
Métaux précieux:				
Or, onces	66,727	51,812	626,178	508,964
Argent, onces	191,889	137,783	1,907,781	1,744,715
Matériaux de construction:				
Produits d'argile	\$519,407	\$440,616	\$4,112,955	\$3,496,306
Chaux, tonnes	33,783	30,880	325,800	284,169
Ciment, barils	593,806	619,789	5,589,310	4,619,632

noncée.

Les totaux cumulatifs, pour les dix premiers mois de 1948, accusent tous une augmentation par rapport à la période correspondante de 1947, comme suit: amiant, a monté de 9 pour cent, l'or de 23 pour cent, l'argent de 9 pour cent, les produits d'argile de 18 pour cent, la chaux de 15 pour cent et le ciment de 20 pour cent.

Une autre mine, la troisième cette année, est venue s'ajouter à la liste des producteurs d'or de la province, durant la dernière partie d'octobre. Il s'agit de Donald Mines Ltd, dont la propriété est située dans le canton de Rouyn. Elle expédie son minerai à l'atelier de Powell Rouyn Gold Mines Ltd qui en fait le traitement.

Election par acclamation?

Il semble bien qu'il y aura l'élection par acclamation dans le comté de Brome, lors de l'appel nominal qui aura lieu demain après-midi. Le chef de l'opposition libérale, à la Législature provinciale, M. George Marler, a en effet annoncé, hier soir, que son parti ne mettra pas de candidat dans cette élection complémentaire, à la suite de la déclaration des présidents conjoints de l'Association libérale du comté de Brome. MM. Joseph-L. Deslères et Errol Marsh. Voici le texte de la déclaration de ces messieurs.

"Depuis l'élection générale de juillet, dans Québec, alors que les électeurs du comté de Brome ont élu un député de l'Union nationale à l'Assemblée législative, aucun nouveau problème de politique provinciale ne s'est présenté aux gens de cette circonscription. Comme, d'autre part, il n'y a pas encore eu de session de l'Assemblée législative, il n'existe donc aucune question nouvelle sur laquelle les électeurs de Brome peuvent être appelés à se prononcer dans l'élection complémentaire du 14 décembre. Par conséquent, l'organisation libérale de Brome a décidé, après consultation avec les organisateurs libéraux et d'autres éminents électeurs du comté, de ne pas présenter de candidat dans cette élection complémentaire.

Notre décision, qui a été prise sur le plan local, ne constitue pas un précédent et nous croyons que si d'autres élections complémentaires sont tenues, après la prochaine session, le parti libéral y prendra part."

Le candidat de l'Union nationale, M. Warwick-A. Fox, serait donc élu par acclamation demain, si aucun autre candidat ne vient sur les rangs.

Les réceptions

se multiplient au temps des fêtes

Et le Champagne Du Barry est toujours de mise aux réceptions

Les Vins Bright... Ça c'est Vraiment Bon!

Vins Bright

MANOR ST. DAVIDS 74, DU BARRY, MONTREAL